

# EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

Vol. 66 No. 3

Mai - juin 2008



*faire mémoire  
rendre grâce*

# EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

## Sommaire

Vol. 66 No. 3 Mai - juin 2008



### Prélude

Pour servir en sa présence 129  
*Micheline Marcoux, m.i.c.*



### Dossier

*En lien avec l'Eucharistie*

Une convergence étonnante 131  
*Gilberte Baril, o.p.*

Jeanne Le Ber, recluse de Ville-Marie 143  
*Pierre Robert*

Jeanne Le Ber aujourd'hui  
et les Recluses missionnaires 155  
*Danielle Blanchet, r.m.*



*Espace de gratuité* 168

### Partenariat

Réflexion sur l'obéissance 170  
*Groupe Cailloux*

### Réflexion

Attitudes humaines et chrétiennes dans  
les décisions capitulaires, Partie I 177  
*Laurent Boisvert, o.f.m.*

**Administration et secrétariat**  
1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal,  
Québec, Canada, H2K 3M3  
Téléphone : (514) 523-4808  
Télécopieur : (514) 523-8621  
Courriel : [ensonnom@bellnet.ca](mailto:ensonnom@bellnet.ca)

Convention de la poste-publications N° 40011751.  
N° d'enregistrement 9280. Retourner toute corres-  
pondance ne pouvant pas être livrée au Canada au  
1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal, Qc, Canada  
H2K 3M3. Courriel : [ensonnom@bellnet.ca](mailto:ensonnom@bellnet.ca)

Photo couverture/arrière : Jams\_123

# EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui

## Direction

Micheline Marcoux, m.i.c.  
Tél. : (514) 523-4808  
Télé. : (514) 523-8621  
Courriel : dirsonnom@bellnet.ca

## Secrétariat

Rita Richard, s.p.

## Comité de rédaction

Micheline Marcoux, m.i.c.  
France Therrien Signori,  
*laïque associée c.n.d.*  
Serge Vallée, *Communauté  
du Chemin Neuf*  
Rick van Lier, o.p.

## Conception graphique et photos

Michel Archambault – www.grafismack.ca

## Impression

Imprimerie Lemire

## Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
**Numéro international des publications  
en séries** ISSN 0700-7213

Membre de l'Association canadienne des  
périodiques catholiques



## Abonnements

**La revue paraît  
cinq (5) fois par année**

### Pour le Canada

Vous adresser au secrétariat  
surface : 35 \$ soutien : 45 \$

### Outre-mer

surface : 50 \$ / 35 euros

### Pour la France

Sr Geneviève Calmettes  
10 rue Henri Cloppet 78110  
Le Vésinet FRANCE

### Pour la Belgique

Les Éditions Fidélité  
a/s Evelyne Bultot  
7, rue Blondeau  
BE-5000 Namur Belgique

## JE VEUX M'ABONNER !

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ app. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

surface  soutien \_\_\_\_\_ montant du chèque

Retourner avec votre paiement à :

**Revue En son Nom**

**1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal, Québec, Canada, H2K 3M3**



Poste publication enregistrement no 9280 convention no 40011751  
Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada  
par l'entremise du Programme d'aide aux publications «PAP»  
pour nos dépenses d'envoi postal



**Vie consacrée  
ferment spirituel  
au cœur du monde**

**EN SON NOM**  
Vie consacrée aujourd'hui



## Prélude

Micheline Marcoux, m.i.c.

# Pour servir en ta présence

Les symboles aident à illustrer bien des réalités difficiles à saisir et l'Eucharistie est de ce nombre. Jésus, en bon pédagogue, s'en est servi avec abondance; les Évangiles en sont truffés. À travers maintes activités à Québec et ailleurs, le 49<sup>e</sup> Congrès eucharistique international 2008 nous donne plus d'une occasion d'approfondir l'Eucharistie et de découvrir des figures d'hier et d'aujourd'hui qui en ont fait le cœur de leur vie.

Lors d'un cours, il nous était proposé de trouver un symbole, un mot pour dire l'Eucharistie, en comparer les différents récits d'institution rapportés par les évangélistes et par Paul, de porter attention aux mots des prières eucharistiques, comme autant de petits moyens pour en saisir le sens. Ce dernier point m'aide à fixer mon attention. Même à travers mes nombreuses distractions, je suis toujours frappée et émerveillée d'entendre ces mots :

*Faisant ici mémoire de la mort et de la résurrection de ton Fils,  
nous t'offrons, Seigneur, le pain de la vie et la coupe du salut,  
et nous te rendons grâce, car tu nous as choisis  
pour servir en ta présence. (Prière euch. II)*

Faire mémoire et rendre grâce, ces mots scandent les textes liturgiques et sont le cœur de notre rassemblement de foi : faire mémoire de la mort et de la résurrection du Christ – rendre présent ce mystère du don de sa vie par amour, à travers les symboles du pain et du vin, à travers le symbole du service, et en rendre grâce. Le mémorial du

lavement des pieds, autre geste prophétique à la dernière Cène rappelé par Jean (13, 1-15), ne fait qu'un avec l'institution eucharistique : se nourrir du corps et du sang de Jésus ressuscité, pour aller et servir humblement ses frères et sœurs par amour. Le thème du Congrès eucharistique relie bien ces réalités : *L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde.*

À l'aube du Congrès, ce numéro veut apporter sa couleur en présentant, de façon non exhaustive, des personnages et des charismes de congrégations contemplatives dont la vie est centrée sur l'Eucharistie. Dans le contexte du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec, le Congrès eucharistique donne l'occasion de voir la spiritualité eucharistique dans l'héritage des fondateurs et fondatrices de notre Église, ainsi que des figures plus récentes, mentionne Gilberte Baril, o.p. Le thème et le document théologique de base du Congrès l'amènent à découvrir *une convergence étonnante* avec la vie de mère Julienne du Rosaire, fondatrice des Sœurs Adoratrices Missionnaires, sa fondatrice.

Tel un historien chevronné, Pierre Robert présente à son tour *Jeanne Le Ber, recluse de Ville-Marie*, une laïque consacrée du début de la colonie. La radicalité de sa vie ne s'explique qu'à la lumière de son amour de l'Eucharistie et des pauvres. De son côté, Danielle Blanchet, r.m., démontre que le charisme de *Jeanne Le Ber aujourd'hui* est toujours vivant et actualisé par les *Recluses Missionnaires*. La figure du Christ humble et obéissant inspire cette communauté adoratrice qui porte le monde dans sa prière. *L'obéissance* comme vœu fait aussi l'objet d'une réflexion des membres du groupe Cailloux. Parlant d'expérience, Laurent Boisvert, o.f.m., nous donne à réfléchir sur des *attitudes favorisant la qualité des décisions lors de chapitres* de congrégations, attitudes pour faire des choix conscients, libres et responsables.

Comme il l'a fait pour ses disciples, et depuis à toutes les époques, Jésus ressuscité nous invite à sa table : « Prends mange - Prends bois - c'est moi pour toi aujourd'hui. Va servir mes frères et sœurs, les pauvres, les petits. Fais-le à mon exemple, en mémoire de moi. Je suis toujours avec toi ! » Et depuis, jour après jour, *il nous convie à devenir eucharistie, c'est-à-dire action de grâce* au cœur de notre monde !



Gilberte Baril, o.p.\*

## Une convergence étonnante

Au cœur des fêtes du 400<sup>e</sup> de Québec figure un événement ecclésial majeur, le 49<sup>e</sup> Congrès eucharistique international. Il est intéressant de voir comment les préparatifs pour ce Congrès dans ce contexte historique suscitent une importante réflexion sur la place de l'Eucharistie dans la vie et la spiritualité des fondateurs et fondatrices de l'Église de Québec. C'est surtout sur nos trois bienheureux fondateurs : François de Laval, Marie de l'Incarnation et Marie-Catherine de Saint-Augustin, que le regard s'est porté jusqu'ici<sup>1</sup>. Cependant, la physionomie intensément eucharistique d'une bienheureuse plus proche de nous, Dina Bélanger, Religieuse de Jésus-Marie, est également évoquée pour manifester la vitalité de la grâce eucharistique dans le patrimoine spirituel de cette Église locale<sup>2</sup>. C'est dans cette perspective que j'ai choisi de vous présenter l'heureuse convergence qui existe entre la spiritualité d'une autre fondatrice québécoise, la servante de Dieu, mère Julienne du Rosaire, et le thème de l'actuel Congrès eucharistique : « L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde » et ses développements dans le *Document théologique de base* publié en 2006<sup>3</sup>.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ville de Québec voit naître en son sein une femme prédestinée - presque contemporaine de la bienheureuse Dina Bélanger<sup>4</sup> -, Julienne Dallaire, dite mère Julienne du Rosaire. Cette femme est porteuse d'une vocation et d'une mission eucharistiques bien singulières. Elle naît dans la paroisse Notre-Dame-de-Jacques-Cartier le 23 mai 1911<sup>5</sup>. Julienne recevra du Seigneur la mission de fonder une congrégation religieuse : les Dominicaines Missionnaires Adoratrices, congrégation qui verra le jour à Québec, dans l'actuel arrondissement de Beauport, le 30 avril 1945. La mission spécifique de cette congrégation sera de faire connaître et aimer ce « don de Dieu » qu'est l'Eucharistie et tout spécialement le « Cœur » qui nous la donne, le « Cœur Eucharistique de Jésus ».

La convergence entre le thème du Congrès et l'évocation de la mission eucharistique de la congrégation se joue donc d'abord et avant tout autour des mots : « L'Eucharistie, don de Dieu ». Car à l'âge de 12 ans, Julienne, méditant l'évangile de la

Samaritaine devant le Saint Sacrement, comprendra que le don de Dieu dont Jésus parle à cette femme de Samarie, c'est lui dans l'Eucharistie. Et à partir de cette compréhension-source, c'est toute une spiritualité de l'Eucharistie, du Cœur du Christ nous donnant sans cesse ce sacrement, ainsi que de l'adoration « en esprit et en vérité » qui s'imposera de plus en plus à Julienne<sup>6</sup>.



Il n'est donc pas surprenant de découvrir dans le *Document théologique de base* plusieurs développements qui rejoignent directement le message eucharistique que cette femme a laissé à sa congrégation et à l'Église. Dans les lignes qui vont suivre, j'aimerais mettre en lumière quelques-unes de ces convergences. Je m'attacherai plus spécifiquement à deux aspects qui me paraissent particulièrement féconds pour aider à mieux comprendre le mystère eucharistique et à mieux vivre de « ce don par excellence » que le Christ fait aux siens : « le don de lui-même, de sa personne dans sa sainte humanité, et de son œuvre de salut »<sup>7</sup>.

## Première partie

### Le « Cœur » d'où provient ce don de Dieu

Une constatation pour commencer : il existe en Occident une certaine crise religieuse causée en partie par la mentalité sécularisée et matérialiste qui imprègne notre culture contemporaine. Au sein de l'Église, cette crise se manifeste souvent par l'éloignement, de la part de beaucoup de chrétiens et de chrétiennes, de la participation aux rassemblements eucharistiques dominicaux. Parfois, pour expliquer ce délaissement, les gens évoquent des motifs qui s'attachent plutôt à des aspects extérieurs des célébrations : rites, ministres pas toujours convaincants, gestes dont le sens est souvent incompris, souvenirs du passé - parfois déformés d'ailleurs - et autres.

Or le thème du Congrès eucharistique nous plonge plutôt dans les profondeurs du mystère eucharistique. Car parler de l'Eucharistie comme don de Dieu, c'est fixer notre regard avant tout sur celui qui donne, notre Dieu et Père, et sur son plan d'amour pour l'humanité. Nous découvrons son amour infini pour nous, amour qui s'exprime par le don qu'il nous fait de son propre Fils, selon cette parole de Jésus à Nicodème : « Dieu a tant aimé le

monde qu'il a donné son Fils unique pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle » (Jn 3, 17).

Parler de l'Eucharistie comme don de Dieu, c'est en même temps regarder Jésus, le Fils du Père, devenu notre frère par l'incarnation. C'est le contempler se donnant totalement à nous par amour tout au long de sa vie. Mais c'est surtout le contempler à la fin, au moment où il se prépare au don définitif de lui-même, comme saint Jean l'exprime avec force au début du récit du repas d'adieu : « Avant la fête de la Pâque, sachant que l'heure était venue pour lui de passer de ce monde à son Père, Jésus, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'au bout » (Jn 13, 1).

Parler de l'Eucharistie comme don de Dieu, c'est être transporté au Jeudi saint afin d'y entendre, pour ainsi dire, battre le Cœur du Christ comme le fit saint Jean, appuyé sur la poitrine de son Maître. À la Cène, le Cœur de Jésus bat d'amour parce qu'il est sur le point de donner sa vie jusqu'à la mort de la Croix pour nous sauver. Son Cœur bat d'amour parce qu'il va se donner aux siens en nourriture afin que tous puissent entrer en communion intime

avec lui dans une alliance d'amour, l'Alliance nouvelle et éternelle qui sera scellée sur la Croix dans son sang. « Si tu savais le don de Dieu... » (Jn 4, 10).

Arrêtons-nous ici à quelques passages éloquents du *Document théologique de base* :

Ce que le Sauveur institua la nuit où il fut livré, c'est le don de lui-même, poussé par son amour extrême... L'institution de la sainte eucharistie, c'est le don de l'Amour en Personne, c'est Dieu qui se donne lui-même dans le sacrement de la Pâque du Christ<sup>8</sup>.

Plus loin, le *Document théologique* poursuit :

L'acte d'amour du Fils qui se livre correspond parfaitement à l'acte d'amour du Père qui le livre, et cette parfaite correspondance de l'amour du Père et du Fils à notre égard est confirmée par le Saint-Esprit qui ressuscite le Christ d'entre les morts<sup>9</sup>.

Cette dernière citation rejoint le cœur du message eucharistique confié par le Seigneur à mère Julienne du Rosaire. Dans sa contemplation du dernier repas que Jésus prend avec les siens, l'expérience mystérieuse de saint Jean reposant sur le Cœur de son Maître la rejoindra en profondeur. Elle y découvrira ce qui constitue le noyau du message eucharistique dont toute sa vie sera porteuse. Elle expliquera que là, à la Cène - et je la cite : « J'ai saisi l'amour immense avec lequel Notre-Seigneur se donne dans son Sacrement ». Mais elle ira encore plus loin. Elle montrera à quel point cet acte d'amour par lequel Jésus se donne le Jeudi saint n'est pas un acte du passé dont on pourrait n'avoir que le souvenir. L'élan d'amour du Cœur de Jésus au moment où il institue l'Eucharistie est un acte d'amour perpétuel et toujours vivant qui nous rejoint aujourd'hui. Cet amour en acte agit à chaque célébration eucharistique lorsque, par le ministère du prêtre, Jésus se donne à nous dans le pain et le vin consacrés.

Trois passages du *Document théologique de base* rejoignent cet enseignement :

C'est toujours sous la poussée du même amour que le Christ ressuscité, dans la puissance de son Esprit, actualise le don de son eucharistie chaque fois que son Église célèbre le rite qu'elle a reçu de lui à la dernière Cène, la veille de sa Passion<sup>10</sup>.

Et ailleurs :

À la dernière Cène, Jésus... a donné (à son Église) d'accueillir perpétuellement, comme jaillissant sans cesse de son Cœur eucharistique, sa déclaration d'amour et le don de son corps et de son sang comme un événement toujours neuf qui est en train de se produire<sup>11</sup>.

En un mot, par cet acte d'amour posé le Jeudi saint et perpétué à travers les âges, Jésus vient vraiment à la rencontre de toute l'humanité jusqu'à la fin des temps, ce qui fera dire à mère Julienne :

La terre est comme un autel immense; il n'y a qu'un prêtre, le Christ, et le Christ fait entendre les battements de son Cœur produisant toujours le même acte d'amour qui le pousse à s'immoler pour la gloire de la Sainte Trinité et à se donner aux hommes par la communion, afin de les unir à ses adorations et à ses louanges.

Dans l'introduction du livre *Femme de lumière et de feu*, sœur Françoise Guillot, alors Prieure générale, partage une note spirituelle de mère Julienne où cette dernière raconte une expérience qui vient éclairer singulièrement ce qui précède :

J'ai vu l'amour au sein de la Trinité, dans le ciel puis dans l'hostie. Un mouvement d'amour de la Trinité se jette dans l'hostie et fait l'Eucharistie. J'ai saisi l'action des Trois qui fait le grand sacrement. Je vois l'amour envahir la terre... C'est comme si j'avais touché à l'amour qui traverse le ciel et la terre pour se jeter dans l'hostie. Oh! l'amour dans l'Eucharistie, l'immensité de cet amour !

Contempler l'Eucharistie comme « don de Dieu pour la vie du monde », c'est donc contempler ce mystère comme le don permanent de l'amour jaillissant du Cœur de Dieu, Père, Fils et Esprit, pour notre salut. C'est contempler le don d'amour permanent du Cœur Eucharistique de Jésus, un amour toujours présent, toujours agissant pour remplir l'univers et rejoindre chaque personne dans les profondeurs de son être.



© Congrès eucharistique international 2008 - avec permission

## Deuxième partie

### Devenir adorateurs, adoratrices « en Esprit et en Vérité »

Abordons maintenant un deuxième thème très présent lui aussi dans les orientations du Congrès, thème que nous trouvons également au cœur de la spiritualité eucharistique de mère Julienne du Rosaire : l'adoration eucharistique. C'est dans la troisième partie du *Document théologique de base* qu'il est question de l'adoration. Mais avant d'aborder ce que dit le document, j'aimerais apporter quelques éléments préalables.

L'adoration, pour l'être humain, est quelque chose de naturel ; mère Julienne du Rosaire est revenue souvent sur ce sujet. En tant que créatures humaines, enseigne-t-elle, nous possédons une sorte de saisie innée de notre dépendance à l'égard de Dieu de qui nous provenons, saisie qui se traduit par l'adoration. Ce mouvement d'adoration se retrouve dans toutes les formes de religion, même les religions très éloignées du christianisme. D'ailleurs, l'adoration est tellement inscrite en nous que lorsque des personnes humaines n'adorent pas la divinité, elles se donnent assez rapidement toutes sortes d'idoles à qui elles rendent un vrai culte : elles-mêmes, le plai-

sir égoïste, l'argent, le pouvoir, le sport et autres.

La révélation de Dieu dans l'histoire d'Israël, le peuple de la première alliance, ainsi que celle de Jésus dans le Nouveau Testament, vient éclairer cette ouverture en nous vers l'adoration. Dieu a parlé au cœur de l'histoire du peuple élu et de celle des premiers disciples, pour faire comprendre aux êtres humains que tout l'univers, et très particulièrement les personnes humaines, ont été créées par lui par pure bonté, et dans le but d'établir avec ces dernières une relation d'alliance, une relation d'amour. Pour Israël, cette relation d'alliance impliquera toujours l'adoration de son Dieu. Les Juifs adoreront Dieu dans la prière quotidienne et d'une manière spéciale dans les célébrations au Temple de Jérusalem.

C'est à cette lumière que prennent toute leur signification et leur nouveauté ces versets de l'évangile de la rencontre de Jésus avec la Samaritaine où il est question d'adoration. Cette femme à qui Jésus vient de révéler son état conjugal blessé, lui pose une question religieuse importante : « Nos pères ont adoré sur cette montagne - le Mont Garizim - et vous, les Juifs, vous dites : "C'est à Jérusalem qu'est le

lieu où il faut adorer" » (Jn 4, 20). Et Jésus répond :

« Crois-moi, femme, l'heure vient où ce n'est ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père... L'heure vient - et c'est maintenant - où les véritables adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car tels sont les adorateurs que cherche le Père » (Jn 4, 21.23-24).

L'adoration que Dieu veut maintenant n'est donc pas d'abord une question de lieu ou de pratiques extérieures ; c'est une question de relation profonde avec lui dans l'amour. De plus, cette relation qui aura ses temps forts dans la prière et spécialement dans des temps de célé-

brations liturgiques en Église, est appelée à s'inscrire dans la vie de tous les jours, même dans ce qu'elle comporte de plus ordinaire. En d'autres mots, nous pouvons et même nous devons devenir de plus en plus des adorateurs et adoratrices du Père en esprit et en vérité dans toutes nos actions, dans toutes nos entreprises, et même dans tout ce qui, au cœur de nos vies et de nos relations avec les autres, appelle au dépassement. C'est cela que Paul laisse entendre aux chrétiens de Rome lorsqu'il leur dit : « Je vous exhorte, mes frères, par la tendresse de Dieu, à lui offrir votre personne et votre vie en sacrifice saint, capable de plaire à Dieu : c'est là pour vous l'adoration véritable » (Rm 12, 1).



La Samaritaine, sculpture à Beauvoir. Photo : Micheline Marcoux, n.i.c.

Pourtant, ce qui vient d'être dit ne va pas encore assez loin. En disant à la femme qu'il faut adorer en esprit et en vérité, Jésus apporte quelque chose de tout à fait nouveau et inattendu. C'est ce que mère Julienne a cherché à faire saisir en expliquant - rejoignant en cela la pensée de certains Pères de l'Église, dont saint Augustin - qu'il faudrait mettre une majuscule aux deux mots « Esprit » et « Vérité ». Car maintenant, avec la venue du Christ et le don qu'il fera de l'Esprit Saint, nous devons adorer en communiant à l'adoration de Jésus, sous la mouvance de l'Esprit Saint. Car le seul vrai adorateur du Père, c'est lui, Jésus ; lui, la Vérité incarnée. Et, comme saint Paul le dit si bien, c'est par l'action en nous de l'Esprit Saint que la prière de Jésus - et donc son adoration - nous est communiquée.

Jésus est donc le seul vrai adorateur du Père. Il est, bien sûr, le Fils unique du Père, son égal. Mais il est aussi véritablement homme. Dans son humanité, Jésus sait, comme aucun autre être humain peut le savoir, qu'il est une créature en totale dépendance du Créateur, ayant tout reçu de lui et étant soutenu dans l'existence, comme homme, par son action créatrice. On peut deviner alors quelle profondeur insoupçonnable de louange, d'action de grâce, d'adoration il y a dans le

Cœur de Jésus à l'égard de Dieu, son Père! Cette adoration, Jésus l'a traduite pendant sa vie sur terre par une recherche constante et amoureuse de la volonté du Père et par le don de lui-même dans l'amour. Car c'est cela l'adoration véritable : faire la volonté de Dieu. C'est pourquoi dans le passage déjà cité (Rm 12, 1), l'Apôtre continue en disant : « Ne prenez pas pour modèle le monde présent, mais transformez-vous en renouvelant votre façon de penser pour savoir reconnaître quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bon, ce qui est capable de lui plaire, ce qui est parfait » (Rm 12, 2).

Il y a un moment de la vie de Jésus où son adoration atteindra un sommet. Un passage de la première partie du *Document théologique de base* nous donne une clé pour le comprendre : « Une fois son heure arrivée, Jésus ne se dérobe pas à la volonté de son Père, il aime le Père et il se livre librement entre les mains des hommes par amour de son Père et par amour des pécheurs ». S'il n'y a pas d'amour plus grand que de donner sa vie pour ses amis (cf. Jn 15, 13), il n'y a pas non plus d'adoration plus vraie que de se livrer totalement en sacrifice à Dieu pour accomplir sa volonté. Et ici, cette volonté du Père est le salut de l'humanité par la victoire du Christ sur le mal et sur la mort.

Or, c'est justement ce mystère de libre donation de soi dans l'amour qui éclate au Jeudi saint. Au moment de son dernier repas avec les siens, lorsque Jésus institue l'Eucharistie sous la poussée de son immense amour, c'est cet acte d'adoration vécu à son sommet qu'il offre d'avance à son Père dans une communion totale à sa volonté. C'est en même temps cet acte d'adoration parfaite qu'il présente aux siens sous forme de nourriture - son corps livré et son sang versé -, afin que, grâce à ce don de son Cœur Eucharistique, eux d'abord et tous les humains par la suite puissent communier à son offrande et à son adoration, participant ainsi avec lui au salut du monde.

C'est à la lumière de tout ce qui précède que nous pouvons comprendre maintenant le sens et l'importance de « l'adoration eucharistique » selon la présentation qui en est faite dans le *Document théologique de base*. Le passage qui ouvre la section sur l'adoration est très précis. On y lit :

La célébration eucharistique rend présent le Christ dans l'acte d'adoration par excellence qu'est sa mort sur la croix. Par son acte d'amour absolu jusqu'à la mort, le Christ retourne au Père avec l'humanité réconciliée et il obtient pour tous l'Esprit d'amour et de paix qui anime l'adoration de l'Église en esprit et en vérité<sup>14</sup>.

Et le texte continue :

Par lui, avec lui et en lui, c'est toute l'Église qui est adoratrice au nom de l'humanité rachetée. L'acte d'adoration par excellence du Christ et de l'Église se réalise dans l'offrande du saint sacrifice in *Persona Christi, Caput et Corpus*, comme dit saint Augustin, incluant la participation active des fidèles à ce mystère de louange, d'action de grâce et de communion<sup>15</sup>.

Ces citations nous font comprendre que, lorsque nous parlons de l'adoration eucharistique, nous parlons essentiellement de notre participation - extérieure, bien sûr, mais surtout intérieure - à ce Sacrifice d'adoration du Christ et de l'Église qu'est la célébration eucharistique. Là aussi, nous rejoignons directement l'enseignement de mère Julienne du Rosaire. Elle montre comment, lorsque nous participons à la messe, le Cœur Eucharistique de Jésus nous entraîne dans son offrande. Il nous unit à son sacrifice d'adoration et de louange à la gloire du Père, union qui atteint sa profondeur et son intimité la plus grande dans la communion sacramentelle. Le sommet de l'adoration chré-

tienne est donc vraiment là, un sommet vécu « en Église » où ceux et celles que la Parole de Dieu rassemble dans le Christ par l'Esprit deviennent « une éternelle offrande à la gloire du Père » comme le disent certaines prières eucharistiques.

Mais qu'en est-il alors de l'adoration devant le Saint Sacrement en dehors de la célébration eucharistique? Encore là, le *Document théologique de base* est très clair, rejoignant une fois de plus l'enseignement de mère Julienne du Rosaire. Citons-en quelques passages :

L'acte d'adoration du Christ et de l'Église dans la célébration eucharistique ne cesse toutefois pas avec l'action liturgique, il se prolonge dans sa présence sacramentelle permanente, suscitant la participation des fidèles par l'adoration du saint sacrement. L'adoration eucharistique en dehors de la messe prolonge le mémorial en invitant les fidèles à demeurer auprès du Seigneur présent dans le saint sacrement : « Le Maître est là et il t'appelle » (Jn 11, 18)<sup>16</sup>.

Et le *Document* ajoute :

Par l'adoration eucharistique, les fidèles reconnaissent la présence réelle du Seigneur et ils s'unissent à son acte d'offrande de lui-même au Père. Leur adoration participe à la sienne, en quelque sorte, puisque c'est par lui, avec lui et en lui que toute prière et toute adoration montent vers le Père et sont agréées par lui<sup>17</sup>.

Pour le dire en d'autres mots : l'adoration eucharistique ainsi envisagée prolonge dans la gratuité de l'amour ce qui se vit à son sommet dans la célébration de l'Eucharistie. En prenant du temps - et quand c'est possible, un temps prolongé - devant le Christ présent dans le Saint Sacrement, nous l'adorons, lui, notre Seigneur et notre Dieu (cf. Jn 20, 28). Nous l'adorons en épanchant notre cœur dans le sien pour nous-mêmes et pour les autres<sup>18</sup>. Nous pouvons prolonger ainsi spirituellement la communion sacramentelle avec lui en le laissant nous toucher intérieurement par son Esprit. Et d'une manière spéciale, nous nous unissons à son Cœur d'adorateur parfait du Père, le laissant nous unir à ses sentiments, à son amour afin que nous puissions vivre de sa vie.

C'est ainsi que ce temps passé dans l'adoration nous transforme en profondeur, souvent même à notre insu. Il y a dans ces temps d'intimité avec le Christ un chemin privilégié pour devenir de plus en plus



© Congrès eucharistique international 2008 - avec permission

ces vrais adorateurs, ces vraies adoratrices « en esprit et en vérité » que cherche le Père. Et la conséquence qui en découle est non moins importante : l'action du Christ qui nous transforme nous amène à vivre de plus en plus comme lui dans l'amour et le don de nous-mêmes au quotidien. Vivre comme lui, dans l'amour du Père et de nos frères et sœurs, non seulement en paroles mais, comme le dit saint Jean, « en actes et en vérité » (1 Jn 3, 18) et quoi qu'il en coûte ; car un amour véritable ne se comprend pas sans sacrifice. Voilà où peut aboutir une vie marquée par l'adoration eucharistique!

## Conclusion

Pour conclure, revenons à l'affirmation du début. Le thème du Congrès, avons-nous dit, nous plonge dans les profondeurs du mystère eucharistique et donc, dans les profondeurs du Cœur qui nous le donne. C'est le Cœur de notre Dieu : Père, Fils et Esprit Saint, c'est le Cœur Eucharistique du Verbe fait chair, ce Cœur qui « donne » mais qui est aussi « donné ». Il nous plonge également dans nos propres profondeurs en tant que personnes assoiffées d'amour, ouvertes à l'amour, à l'amour qui « se donne » et à l'amour qui amène à « se donner ».

Je souhaite que ces quelques réflexions, à partir du *Document théologique de base* du Congrès eucharistique 2008 et à partir de l'enseignement de mère Julienne du Rosaire, nous aident à mieux saisir ce grand mouvement d'amour qui part de la Trinité et, passant par le Cœur Eucharistique du Christ en acte permanent de don, « envahit l'univers » en le transformant et en nous transformant. Saisir cela, n'est-ce pas saisir ce qu'il y a de plus profond et de plus enthousiasmant dans le mystère eucharistique ? ❖

\* *Gilberte Baril, sœur Dominicaine Missionnaire Adoratrice, est actuellement prieure générale de sa congrégation, à Québec.*

Cet article reprend l'essentiel d'une conférence donnée à un rassemblement marial à la paroisse Saint-Dominique de Québec, le 2 février 2008.

1 Voir le volume récent : *Il suffit d'une foi; Marie et l'Eucharistie chez les fondateurs de la Nouvelle-France*, sous la direction de Thérèse Nadeau-Lacour, Éditions Anne Sigier, 2008.

2 Une réflexion sur la vie eucharistique de certaines autres physionomies religieuses de Québec a commencé à voir le jour. Voir : sœur Yvonne Ward, s.c.q., « Une histoire enracinée dans le Cœur de Dieu », dans *Pastorale Québec*, vol. 120, no 2, 2008, pp. 15-16.

3 *L'Eucharistie, don de Dieu pour la vie du monde; Document théologique de base pour le 49<sup>e</sup> Congrès eucharistique international 2008*, Éditions Anne Sigier, 2006.

4 Dina Bélanger, née en 1897 et Julienne Dallaire, sont originaires du même dis-

trict de la ville de Québec : la paroisse de Saint-Roch de Québec et la paroisse Notre-Dame-de-Jacques-Cartier.

5 Pour une brève introduction à l'histoire de mère Julienne du Rosaire (Julienne Dallaire), voir le livre *Femme de lumière et de feu*, publié en 1997 aux Éditions du Cénacle, soit deux ans après son décès.

6 Le livre *Femme de lumière et de feu* cite un texte où mère Julienne décrit brièvement certaines étapes dans sa compréhension du mystère de l'Eucharistie et de la mission que le Seigneur lui confie.

7 Jean-Paul II, *Lettre encyclique Ecclesia de Eucharistia*, n° 11, cité dans le *Document théologique de base*, p. 15.

8 *Ibid.*, p. 19.

9 *Ibid.*, p. 23.

10 *Ibid.*, p. 20.

11 *Ibid.*, p. 21.

12 Cf. *Femme de lumière et de feu*, p. 12. Cette expérience spirituelle a été traduite par sœur Madeleine Dubé, o.p., dans un chant intitulé : « J'ai vu l'amour ». Les paroles de ce chant se trouvent à la p. 125 de *Femme de lumière et de feu*. Le chant lui-même fait partie du recueil *Chante pour ton Dieu*, publié par Novalis en 2000, et peut être entendu sur le CD du même titre.

13 *Document théologique de base*, p. 25.

14 *Ibid.*, p. 46.

15 *Ibid.*, p. 46-47.

16 *Ibid.*, p. 47.

17 *Ibid.*

18 Cf. *Ibid.*, p. 48.



**49<sup>e</sup> CONGRÈS EUCHARISTIQUE  
INTERNATIONAL  
QUÉBEC, CANADA  
15 AU 22 JUIN 2008  
www.cei2008.ca**

© Congrès eucharistique international 2008 - avec permission



Pierre Robert \*

## Jeanne Le Ber recluse à Ville-Marie

**Jeanne Le Ber a été recluse à Ville-Marie de 1680 à 1714. Elle compte parmi les figures importantes des origines : Paul Chomedey de Maisonneuve, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys... Sa vie est un témoignage de la ferveur religieuse du Montréal naissant. En voici une présentation d'ensemble.**

D'une vie aussi particulière que celle d'une recluse, il est important de s'assurer de l'authenticité des sources, car il y a toujours un risque que le souvenir s'entremêle de légende. Dans le cas de Jeanne le Ber, elles sont sûres. Une première biographie a été rédigée quelques années après sa mort par le supérieur de Saint-Sulpice à Montréal, François Vachon de Belmont<sup>1</sup>. Or celui-ci l'a bien connue, il a fait partie du conseil de sages qui a suivi le développement de sa vocation, il a même prononcé son éloge funèbre quelques jours après son dé-

cès<sup>2</sup>. Une deuxième biographie est plus tardive, elle date de 1779, mais elle a été rédigée par quelqu'un qui a pu se renseigner auprès de témoins oculaires<sup>3</sup>. Arrivé au Canada en 1751, Étienne Montgolfier a été supérieur de Saint-Sulpice à Montréal de 1759 à 1789; il a connu les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame auprès desquelles Jeanne s'était retirée et particulièrement Sœur Saint-Charles qui assistait Jeanne en sa réclusion. Ces deux sources principales sont complétées par différentes allusions dans les annales historiques de l'époque. Au

total, les sources sont fiables et suffisamment larges. La chose qui manque évidemment, ce sont des écrits, car la recluse n'a laissé aucun écrit spirituel, aucun récit de sa vie et de sa recherche; les seuls textes qui nous restent d'elle sont les différents contrats qu'elle a signés<sup>4</sup>.

Parmi les différentes allusions dans les ouvrages historiques de l'époque, il y a celle de Bacqueville de La Potherie dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale*.

Je ne peux passer sous silence un trait de vertu tout à fait extraordinaire d'une Demoiselle qui fait son séjour dans cette communauté [les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame].

Mademoiselle le Bert (sic), fille unique du plus riche commerçant du Canada, ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maison de son père, crut que Dieu demandait d'elle un plus grand recueillement, elle se retira pour cet effet il y a sept à huit ans aux filles de la Congrégation. Elle a un petit appartement où elle est renfermée de murailles, n'ayant communication que par une fenêtre qui donne sur la Chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui est à la porte de sa chambre. Cette fille est gouvernée par Mr Seguenau (sic), ecclésiastique de Saint-Sulpice. Le genre de vie qu'elle

mène ne consiste point dans ces spéculations abstraites d'oraison mentale, elle y emploie cependant deux heures par jour; elle s'occupe tout le reste du temps à des ouvrages dont elle fait présent à la Communauté.

Elle couche sur la dure, elle ne voit que son Directeur et son père, une ou deux fois l'année, elle a cependant l'esprit fort aisé et fort docile, elle s'est fait un nouveau tempérament dans cette solitude, de sorte qu'elle aurait de la peine à vivre d'une autre manière<sup>5</sup>.

On ne saurait mieux introduire la figure de la recluse, mais qu'en est-il exactement? Nous tâcherons de présenter son itinéraire de la façon la plus descriptive possible.

### Enfance et adolescence

Les parents de Jeanne Le Ber viennent de Normandie. Jacques Le Ber arrive à Montréal en 1657; l'année suivante il épouse Jeanne Le Moyne, sœur de Charles Le Moyne dont la famille devait s'illustrer dans l'histoire de la Nouvelle-France. Jeanne naît le 4 janvier 1662; elle est le deuxième enfant d'une famille qui en comptera cinq<sup>6</sup>.

Montréal est encore dans la période héroïque. Fondée en 1642 par Paul Chomedey de Maiso-

neuve pour le compte de la Société de Notre-Dame, ses débuts furent difficiles à cause de la menace amérindienne. Jeanne naît vingt ans après la fondation de la ville dans un milieu encore habité par la ferveur spirituelle des origines; ainsi son père fait-il partie de l'Association de la Sainte-Famille, une milice de piété et de défense de la colonie naissante. À son baptême, Maisonneuve est son parrain et Jeanne Mance sa marraine.

L'enfant est enjouée. Elle montre de la vivacité d'esprit lorsqu'elle se rend en visite chez les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à l'Hôpital fondé par Jeanne Mance. On rapporte que celle-ci était étonnée par les questions et les remarques faites par la jeune fille sur les mystères de la vie de Jésus.

Arrivé en 1657, Jacques Le Ber s'est lancé en affaires avec son beau-frère Charles Le Moyne. Négociant aussi habile qu'honnête, il est devenu le principal marchand de Ville-Marie. Il amassera une fortune considérable qu'il fera servir progressivement aux différents établissements religieux du temps.

Lui et son épouse ont à cœur l'éducation de leurs enfants. Ainsi Jeanne est-elle envoyée faire ses études chez les Ursulines de Québec, où la soeur de

Jacques est devenue religieuse sous le nom de Marie de l'Annonciation. Jeanne y restera trois ans, d'avril 1674 à 1677, c'est-à-dire de l'âge de douze à quinze ans. Elle y suit les cours réguliers de l'époque et apprend la broderie et les travaux d'aiguille. Les religieuses ont retenu d'elle « sa piété, sa douceur et son angélique modestie »<sup>7</sup>. Dans ses moments libres on la retrouve à l'occasion en prière devant le Saint-Sacrement dans la chapelle de la communauté.

Les Sœurs ont aussi retenu l'anecdote suivante. À l'occasion de Noël, les enseignantes mettent en scène une petite pièce de théâtre racontant la Nativité. Lors de la distribution des rôles, on demande à la « Demoiselle de Montréal » celui qu'elle souhaite jouer : - L'Enfant Jésus, répond-elle sans hésiter. - Vous ne choisissez pas mal, mademoiselle, mais pourquoi donc? - C'est que le Saint Enfant ne dit mot et ne remue point et que je voudrais l'imiter en toute chose...<sup>8</sup>.

C'est à Québec, disent ses biographes, qu'elle acquit les trois solides dévotions qu'elle allait conserver sa vie durant : l'Eucharistie, la Vierge Marie, les saints Anges. Elle était attachée à Marie, d'autant, disait-elle, « que cette dévotion doit faire le caractère propre d'une fille de Ville-Marie<sup>9</sup> ».

## Recherche de sa voie

De retour à Montréal, Jeanne continue de suivre à la maison un régime régulier inspiré de son séjour chez les Ursulines. Elle cherche sa voie. Évidemment, ses parents souhaitent pour elle un mariage honorable : n'est-elle pas la plus riche héritière de la ville! Mais telle n'est pas l'inclination de son cœur.

Cette période de recherche est marquée par différents événements, disent ses biographes : son horreur des mondanités qui se signale à quelques reprises, la vue du corps d'une amie défunte et, enfin, une proposition de mariage qu'elle repousse sans hésiter. Elle sait ce qu'elle ne veut pas. Or il arrive qu'elle découvre la vie de prière. Monsieur Séguenot, prêtre de Saint-Sulpice, l'initie à l'oraison mentale et aux différents exercices de prière. Jeanne manifeste une telle ardeur à cet apprentissage que peu à peu il lui fait un règlement quotidien ordonnant ces pratiques. Sans doute son directeur spirituel lui a-t-il aussi conseillé des lectures. Finalement, Jeanne en vient à la décision de vivre en réclusion dans la maison paternelle à l'exemple de sainte Catherine de Sienne.

On comprend que ses parents soient bouleversés par l'annonce de cette décision. Ils opposent

différentes objections, mais Jeanne tient bon, défendant son projet avec une fermeté tranquille. De guerre lasse ils se résolvent à en référer aux autorités religieuses de la ville. Un conseil de sages est formé qui comprend le supérieur de Saint-Sulpice, François Dollier de Casson, Séguenot et Vachon de Belmont. Ces gens avisés évaluent que le projet est sérieux; ils conseillent toutefois une période de probation de cinq ans. Ainsi, à dix-huit ans, Jeanne Le Ber fait-elle vœu de chasteté pour une période de cinq ans et s'installe dans une chambre retirée de la maison familiale d'où elle ne sort que pour aller à la messe quotidienne aux premières heures du jour.

## Réclusion dans la maison familiale

Durant cinq ans (de 1680 à 1685), Jeanne mène donc une vie de solitude, de silence, de prière et de travail manuel. Le seul événement marquant de cette période est la mort de sa mère, survenue le 8 novembre 1682. Jeanne conserve sa chambre durant la maladie et ne sort que pour saluer la défunte et apporter le linge pour l'ensevelir. Après cette mort, elle ne la remplace pas comme maîtresse de la maisonnée, bien qu'elle soit fille unique.

Ces cinq années de probation ayant été concluantes, le conseil

de sages est d'avis que l'expérience peut être continuée. C'est le 24 juin 1685, fête de saint Jean-Baptiste, que Jeanne fait vœu de chasteté et de réclusion perpétuelle. Son directeur ne veut pas qu'elle renonce à son héritage en faisant vœu de pauvreté, ni son père d'ailleurs, conscient sans doute de la précarité de la colonie et du fait que sa fille pourrait en avoir besoin si jamais les habitants de Montréal devaient quitter le pays. Cette fortune, composée entre autres de l'héritage de sa mère, lui servira à mettre en œuvre différents projets. Il va sans dire que même si elle n'en a pas fait le vœu public, Jeanne mène une vie d'extrême pauvreté, se nourrissant souvent des restes du repas des domestiques, s'habillant de la façon la plus simple possible, rejetant catégoriquement toute recherche d'aisance.

Ainsi Jeanne demeurera-t-elle jusqu'en 1695 recluse dans la maison familiale, c'est-à-dire que les cinq premières années sont suivies de dix autres. Dans sa ré-

clusion elle est assistée par une petite cousine, Anne Barroy, fille d'Antoine Barroy et d'Anne Le Ber, elle-même fille de François Le Ber, frère de Jacques. Cette jeune fille lui apporte ses repas et l'accompagne à la messe<sup>10</sup>.

Durant cette période, la colonie est menacée par les guerres amérindiennes. Trois de ses cousins Le Moyne et son propre frère Jean-Vincent meurent au combat. Cette menace influence sûrement la prière de Jeanne; la dimension d'intercession doit en être accentuée.

Jeanne se sent toujours appelée à cette retraite pour se consacrer à la prière et à la vie auprès du Christ. Sans doute souffre-t-elle de ce qu'elle est obligée de sortir le matin pour aller à la messe, comme du ramage de la maisonnée, aussi se résout-elle à un engagement plus radical.

La vie de recluse, qu'elle et ses supérieurs sulpiciens connaissaient, est d'une exigence extrême. La recluse se retire com-

***Mais cette vie où tout est quitté de façon radicale n'a de sens que pour ce qui est gagné : une présence de tous les instants auprès du Christ rencontré dans la prière, le silence et, dans le cas de Jeanne, l'eucharistie.***

plètement du monde, elle est considérée comme une morte vivante. Mais cette vie où tout est quitté de façon radicale n'a de sens que pour ce qui est gagné : une présence de tous les instants auprès du Christ rencontré dans la prière, le silence et, dans le cas de Jeanne, l'eucharistie. C'est ce désir d'être toute proche du Christ Jésus, comme Marie la disciple aux pieds du maître, qui l'a fait aller plus avant.

### **Réclusion auprès des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame**

Apprenant que les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame entreprennent de construire une chapelle rattachée à leur couvent, elle leur offre d'en défrayer la plupart des coûts si on lui construit à l'arrière au dessus de la sacristie un petit appartement où elle pourrait s'installer pour le reste de sa vie.

Les plans de ce récluseur dessiné par Jeanne en s'inspirant de la *Santa Casa* de Lorette, nous sont connus. À l'arrière de la chapelle, au rez-de-chaussée, d'un côté la sacristie, de l'autre une anti-chambre avec escalier conduisant aux étages supérieurs. Dans la sacristie une petite fenêtre grillagée dans la porte donnant dans le chœur lui permet d'assister à la messe et de communier. Au premier étage, sa chambre est

aménagée de telle sorte que la tête de son lit se trouve à quelques pouces (une dizaine de centimètres) du Saint Sacrement déposé dans le tabernacle de l'autel de l'autre côté du mur. Au deuxième étage, son atelier de broderie. Sa chambre n'avait que douze pieds environ, dit Vachon de Belmont<sup>11</sup>.

L'entente entre Jeanne et les Sœurs de la Congrégation est donc conclue par contrat. Et c'est en procession que, le 5 août 1695, Jeanne quitte la maison familiale accompagnée par son père pour être conduite à la chapelle où, après la monition du supérieur sulpicien, elle s'enferme dans son récluseur pour ne plus en sortir. Une messe solennelle est célébrée le lendemain. C'est donc de la façon la plus officielle que la réclusion est commencée; elle a une dimension collective, elle fait partie de la vie des habitants de Ville-Marie-Montréal.

La vie en réclusion s'écoule de façon tranquille. Jeanne a un horaire strict qu'elle respectera jusqu'à la fin de ses jours, disant que son salut y est attaché. Cet horaire comporte trois heures d'oraison, l'eucharistie, la récitation de l'office liturgique, des lectures spirituelles, le chapelet et d'autres prières vocales; une heure d'oraison nocturne s'ajoute à cet ensemble de pratiques qui s'équilibrent. Tout le

temps libre est employé aux travaux manuels.

La recluse voit son directeur spirituel une fois par semaine; celui-ci lui demande de recevoir la visite de son père deux fois par année. On devine que M. Séguenot devait être très attentif à suivre sa dirigée; une vie de cet ordre est comme une expérience de laboratoire qu'il faut surveiller attentivement, au cas où elle prendrait un tour inattendu.

Les travaux manuels de la recluse sont de deux ordres. Elle brode des ornements d'autel; et le fruit de ses travaux a orné la plupart des églises du Montréal naissant et des environs. Il en reste encore quelques-uns. Ces ouvrages faisaient le ravissement de ses contemporains, ils nous impressionnent encore. La réclusion n'a pas atrophié les talents de la recluse, elle les a plutôt déliés et accentués. L'autre tâche manuelle consiste à travailler pour les pauvres, à faire pour eux du linge et du tissu, cette tâche la mettant dans des transports de joie, relate son biographe<sup>12</sup>.

Quant à sa prière, elle est continue, et on peut penser qu'elle devient de plus en plus une prière pour son entourage, pour la ville, pour la colonie sinon pour le monde entier, une prière d'intercession. Ne veille-t-elle pas sur la ville endormie!

Divers événements illustrent les dispositions de la recluse. Ainsi à peine un an après son arrivée, elle conclut une entente avec la communauté où elle donne une bonne somme en retour de quoi la communauté s'engage à ce qu'il y ait toujours une religieuse en prière devant le Saint Sacrement. Bien que débordées de travail, les religieuses acceptent et le contrat est signé le 4 août 1696. Jeanne amène à partager sa dévotion<sup>13</sup>.

En 1698, Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, est de passage à Montréal et il désire visiter la recluse en compagnie de deux Anglais qui souhaitaient la voir en sa solitude. Ce qui nous vaut un des témoignages les plus précieux sur la réclusion. Comme ces deux visiteurs s'étonnent de son genre de vie, alors qu'issue d'une famille aisée elle pourrait faire tout autrement, elle répond : « C'est une pierre d'aimant qui m'a ainsi attirée et séparée de toutes choses. » Et quelle est cette pierre d'aimant? Ouvrant le guichet où elle recevait la communion et se prosternant en regardant l'autel, la recluse répond : « Voilà ma pierre d'aimant, c'est Notre Seigneur qui est véritablement et réellement dans le très Saint Sacrement ». Et elle lui parla de cet auguste mystère avec tant de zèle et de ferveur qu'il en parut surpris<sup>14</sup>.

La vie de Jeanne en réclusion est centrée sur la présence eucharistique du Seigneur Jésus. C'est elle qui lui permet de se détacher de tout en conservant ses équilibres. Nous croyons que Dieu est la réalité par excellence, Jeanne par sa prière est maintenue dans la réalité.

Il vaut la peine en effet de signaler que Jeanne a conservé jusqu'à la fin son équilibre psychologique. Elle est demeurée toujours fidèle à son règlement; elle s'est montrée capable jusqu'à la fin de conclure des ententes sensées avec la communauté : fondation d'une messe quotidienne en 1708; fondation de places gratuites au pensionnat pour des jeunes filles pauvres en 1714. D'ailleurs, M. Séguenot avait l'autorité suffisante pour interrompre l'expérience si elle avait dérapé. Or il ne l'a jamais fait. Il lui est même arrivé vers la fin de suggérer à la recluse de sortir quelques moments de sa cellule pour respirer un air plus pur, ce à quoi elle a répondu : « Ah! mon Père, ma chambre est mon paradis terrestre, c'est mon centre, c'est mon élément. Un poisson peut-il vivre hors de l'eau? Il n'y a point de lieu plus délicieux, ni plus salutaire pour moi; point de Louvre, point de palais qui me soit plus agréable, Je préfère ma cellule à tout le reste de l'univers<sup>15</sup> ».

Un mot sur les fondations qu'on vient de mentionner. La fondation d'une messe quotidienne a été conclue avec les Sulpiciens : Jeanne donne une bonne somme en retour de quoi ceux-ci s'engagent à ce qu'il y ait quotidiennement un prêtre pour dire la messe à la Congrégation. En 1714, rassemblant ce qui lui reste de fortune, Jeanne établit comme des bourses d'étude au couvent des Sœurs pour des élèves défavorisées. On y verra une autre manifestation de son souci des pauvres<sup>16</sup>.

En réclusion, Jeanne apprit la mort de son père, survenue le 25 novembre 1706, puis de son frère Pierre, le 1<sup>er</sup> octobre 1707. Le premier fut enterré dans la chapelle de la Congrégation; le second voulut que son cœur soit transporté auprès de sa sœur et de son défunt père.

La prière d'intercession de Jeanne a eu un fruit immense lors d'une attaque anglaise contre la Nouvelle-France en 1711. Partie de Boston, une flotte dirigée par l'amiral Walker, s'apprêtait à remonter le Saint-Laurent, tandis qu'une armée de terre se dirigeait le long de l'Hudson vers le lac Champlain. Avertie des inquiétudes de la population, Jeanne assura qu'on ne devait pas craindre car la ville était sous la protection de la Sainte Vierge. Sans doute bien des per-

sonnes ont-elles aussi prié... Et l'histoire a retenu le naufrage de l'Île-aux-Œufs dans l'embouchure du fleuve, où la flotte de Walker, mal renseignée, fut anéantie sur des récifs, et où l'armée de Nicholson, avertie du désastre, rebroussa chemin sans combattre. Vachon de Belmont, enthousiaste, parle du « plus grand miracle qui soit arrivé depuis le temps de Moïse!<sup>17</sup> ».

### Les derniers moments

Parmi les habitudes ascétiques de Jeanne, il y en a une qui appartient aux lieux mêmes : le froid! L'hiver, la recluse mettait juste assez de bois dans le poêle pour ne pas mourir de froid. La nuit, elle se levait pour aller prier devant le Saint Sacrement et faisait une heure d'oraison au grand froid. Ce fut le froid finalement qui eut raison d'elle dans une mort toute « canadienne »! Au début d'octobre, aux premières approches de l'hiver, elle s'enrhuma lors de son heure de prière nocturne; la maladie dégénéra en « fluxion de poitrine », c'est-à-dire en pneumonie.

Ses derniers moments ne furent pas différents du reste de ses jours; elle demanda à la religieuse qui l'assistait de réciter les prières qu'elle ne pouvait plus faire elle-même<sup>18</sup>. Comme des religieuses venaient dans sa cellule pour la visiter et la soigner, elle demanda que soient tirés les rideaux de son lit, chargeant la religieuse qui l'assistait de répondre aux questions à sa place, de telle sorte que soit poursuivi son colloque interrompu avec le Christ.

Elle décéda le 3 octobre 1714. Les funérailles eurent lieu le 5, son éloge funèbre fut prononcé par le supérieur de Saint-Sulpice. Ces derniers événements ne seront que mieux racontés par un témoin de l'époque.

Elle fut exposée, le visage découvert, pendant deux jours, dans l'église des Sœurs de la Congrégation pour la consolation et la dévotion de tout le Montréal et des environs, d'où on vint en foule regarder et admirer le saint corps de la vierge qui avait joint la pénitence à l'innocence, et qui

***La vie de Jeanne en réclusion est centrée sur la présence eucharistique du Seigneur Jésus.***

avait renouvelé de nos jours l'austérité de vie que nous avons peine à croire de ces anciens anachorètes. On l'invoqua dès lors avec confiance; on distribua ses pauvres haillons, jusqu'à ses souliers, qui étaient de paille; et tous ceux qui purent avoir quelque chose d'elle s'estimèrent heureux et le révérent comme de précieuses reliques. Plusieurs personnes affligées de différentes maladies s'approchèrent de son cercueil et la touchèrent avec beaucoup de respect et de foi, et on a assuré depuis qu'ils (sic) avaient été guéris.

Après ce grand concours, on lui fit de magnifiques obsèques et on lui donna toutes marques de la plus sincère estime et de la plus grande vénération. Son corps fut porté à la paroisse pour y faire son service, et Mr de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal et vicaire général du diocèse de Québec, prononça une très belle oraison funèbre à la louange de cette heureuse défunte (...)

Il la compara aux ermites les plus austères de la Thébàide et de l'Égypte, fit voir qu'elle était le phénix de son siècle et l'honneur du Canada (...)

Il finit son discours en souhaitant et en demandant à Dieu que cette belle âme fût toujours la protectrice de sa patrie, puis-

que déjà, tant de fois pendant sa vie elle avait détourné par ses prières les fléaux de la guerre et de la peste de dessus le Montréal<sup>19</sup>. ❖

### Courte bibliographie d'ouvrages marquants

FAILLON, Michel-Étienne, *L'héroïne chrétienne du Canada ou Vie de Mlle Le Ber*, Ville-Marie, Chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1860, 404 p.

BEAUPRÉ, Marie, *Jeanne Le Ber. Première recluse du Canada Français*, 1662-1714, Montréal, éd. de l'Action Canadienne Française, 1939, 198 p.

DESROSIERS, Léo-Paul, *Dans le nid d'aiglons, la colombe. Vie de Jeanne Le Ber, recluse*, Montréal et Paris, Fides, 1963, 140 p.

DEROY-PINEAU, Françoise, *Jeanne Le Ber. La recluse au coeur des combats*, Montréal, Bellarmin, 2000, 196 p.

*Jeanne Le Ber, recluse en Nouvelle-France, lampe ardente, sentimentelle dans la nuit*, no 10 des *Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph* (Juillet 2001), 214 p.

\* Pierre Robert, *laïque engagé en Église, mène une vie d'ermite consacrée à la prière et à l'étude dans les environs du Mont Mégantic, en Estrie.*

- 1 François VACHON DE BELMONT (1645-1732), *Éloges de quelques personnes mortes en odeur de sainteté à Montréal en Canada, Divisés en trois Parties*. Première partie : « La vie de Mademoiselle Le Ber, Anachorette Recluse, dans la Maison des Soeurs de la Congrégation de Nôtre Dame de Ville Marie, en L'isle de Montréal, en Canada », dans *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1929-1930*, Rédempti Paradis, imprimeur de sa Majesté le Roi, 1930, p. [141]-166. (Dorénavant nous citons en ajustant l'orthographe et la ponctuation aux normes actuelles.)
- 2 « Abrégé de la vie et Éloge funèbre de la Vénérable Sœur Jeanne Le Ber » (prononcé le 5 octobre 1714), p. 163-166 de la publication précédente; repris dans les *Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph* no 10 (juillet 2001), p. 11-20.
- 3 Étienne MONTGOLFIER, p.s.s., *La vie de la Vénérable Sœur Jeanne Le Ber, Fille recluse dans la maison des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame Décédée en odeur de sainteté à Montréal, le 3 octobre 1714* (ou *La Vie de Mademoiselle Jeanne Le Ber*, 1779. Cette vie a été publiée pour la première fois dans les *Cahiers de l'Oratoire Saint-Joseph* no 10, p. 153-214. (Étienne Montgolfier, 1712-1791, était l'oncle des célèbres frères Montgolfier, inventeurs des aérostats.)
- 4 Et deux prières à l'occasion d'une attaque anglaise, comme on le verra plus loin.
- 5 Claude Charles LeRoy de Bacqueville de LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, Divisé en 4 tomes, Paris, Nyon Fils, 1753 (L'ouvrage a paru en 1722 et 1753, mais les deux éditions sont identiques.). Le passage sur Jeanne se trouve dans le tome premier aux pages 341-342.
- 6 L'aîné, Louis, s'est fixé en France où il est devenu l'intermédiaire commercial de son père. Le troisième, Jacques, sieur de Senneville, s'est aussi lancé en affaires. Jean-Vincent est mort jeune des suites d'une blessure reçue au combat. Pierre est devenu peintre et a vécu à l'Hôpital Général des Frères Charron une vie de retraite semblable à celle de sa sœur; il est l'auteur du portrait mortuaire de Mère Bourgeoys.
- 7 *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, tome premier, Québec, C. Darveau, 1878, 537 p. (ici, p. 387).
- 8 MONTGOLFIER, ouvrage cité, p. 168.
- 9 MONTGOLFIER, ouvrage cité, p. 169.
- 10 Née en 1677, Anne Barroy assista Jeanne durant la plus grande partie de sa réclusion. Entrée à la Congrégation de Notre-Dame en 1703 et devenue sœur Saint-Charles, elle poursuivit son service auprès de Jeanne; elle mourut en 1768, âgée de 91 ans. Montgolfier dit lui-même : « la Sœur Saint-Charles de qui nous avons tout ce récit fondé sur ce qu'elle voyait journellement de ses propres yeux, et qu'il n'était pas possible à la recluse de lui cacher » (p. 193).
- 11 VACHON DE BELMONT, *Vie*, p. 154.
- 12 VACHON DE BELMONT, *Vie*, p. 158. Notons que le travail de Jeanne pour les autels a été continué à la Congrégation. Officialisée en 1866, l'Oeuvre des Tabernacles se poursuit encore aujourd'hui.
- 13 Cette adoration diurne se poursuit toujours à la Congrégation.
- 14 VACHON DE BELMONT, *Vie*, p. 159-160.
- 15 MONTGOLFIER, p. 207.
- 16 Notons que si Jeanne utilise son héritage elle ne le gère pas, cette tâche est confiée à son cousin Charles Le Moynes.
- 17 *Vie*, p. 161. C'est à cette occasion que Jeanne écrit deux prières. Une pour la protection des bâtiments des Soeurs de la Congrégation, une autre pour l'étendard de son cousin Charles Le Moynes partant à la défense de la Colonie contre l'armée de Nicholson.
- 18 C'est comme si elle remplissait une fonction qui devait continuer même si elle ne pouvait plus le faire elle-même.
- 19 Mères JUCHEREAU de Saint-Ignace et DUPLESSIS de Sainte-Hélène, *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716*, éditées par Dom Albert Jamet, Montréal, Presses de Garden City, 1939, 444 p. (ici, p. 409-410) (Nous citons en ajustant l'orthographe aux normes actuelles.)

Née à Montréal le 4 janvier 1662, Jeanne Le Ber était la fille du plus riche commerçant de la ville, appelée Ville-Marie à l'origine. Devenue recluse dans la maison familiale, elle y passa quinze ans. Elle s'installa ensuite à l'arrière de la chapelle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, au dessus de la sacristie, dans un récluse où elle demeura près de vingt ans. Décédée le 3 octobre 1714 en grande réputation de sainteté, sa cause n'a pas encore été inscrite au diocèse de Montréal. Néanmoins, l'œuvre des tabernacles, à la Congrégation de Notre-Dame se poursuit dans son sillage et une communauté contemplative locale, les Recluses missionnaires, a été fondée en s'inspirant de son exemple. Son premier biographe, M. François Vachon de Belmont, p.s.s., la présente de la façon suivante :

La vie de Mademoiselle Le Ber fait voir que ce nouveau monde est encore assez favorisé de Dieu pour produire des nouveautés en fait de sainteté, et qu'il a voulu faire en l'Amérique septentrionale, en mademoiselle Le Ber, ce qu'il a fait en l'Amérique méridionale, en la personne de sainte Rose de Lima; mais peut-être d'une manière plus cachée, qui se manifestera un jour.

*Pierre Robert*



La recluse Jeanne Le Ber.  
Huile sur toile par sœur Jacqueline Poirier, r.m.



*Danielle Blanchet, r.m. \**

## *Jeanne Le Ber* aujourd'hui

### et les Recluses Missionnaires

#### Vie de silence et de solitude

Nous, Recluses Missionnaires, attribuons à Jeanne Le Ber, première recluse de Ville-Marie, la source d'inspiration majeure pour la fondation de notre communauté contemplative. En effet, nos fondatrices Rita Renaud et Jeannette Roy ayant fait leurs études chez les filles de Marguerite Bourgeoys où elles avaient entendu parler de Jeanne, tenaient à donner à la communauté naissante le nom de Recluses en l'honneur de Jeanne Le Ber. Aussi, elles ont opté pour un habit gris en rappel de la robe grise revêtue par Jeanne, qui elle, la portait en l'honneur de la Vierge Marie<sup>1</sup>. Elles sont même allées jusqu'à élaborer dans la Règle de 1942, soit un an avant la fondation, un plan précis d'aménagement de cellules autour de la chapelle pour au moins une partie de la communauté, les « grandes recluses », qui auraient fenêtre ouverte sur le Saint-Sacrement comme les recluses d'antan (dont l'âge d'or se situe au XIV<sup>e</sup> siècle) et plus proche de nous, Jeanne Le Ber (1662-1714). De cette ouverture appelée à juste titre hagiocope (de *hagios*, saint et *skopein*, observer) autrement dit, regard sur le Saint des saints, elles pouvaient entendre la messe et recevoir la communion sans sortir de leur cellule.

Mais comment suivre communautairement une femme enfermée dans son reclusoir durant la majeure partie de sa vie, vocation extrêmement rare de nos jours, voire pratiquement inexistante, à l'exception de Nazarena (1907-1990), l'américaine devenue Camaldule<sup>2</sup> ? Comment s'inspirer d'une femme qui, en dehors de deux courtes prières d'intercession pour demander la paix, n'a rien écrit. Par contre, ces paroles copiées du cérémonial d'entrée en réclusion et affichées à sa porte en disent long sur l'état d'esprit qui l'animait : « C'EST ICI MA DEMEURE POUR LES SIÈCLES DES SIÈCLES, J'Y DEMEURERAI PARCE QUE JE L'AI CHOISIE<sup>4</sup> ».

« Éternité ! Éternité ! Vie éternelle ! » s'écrierait Raniero Cantalamessa comme dans son livre, *La sobre ivresse de l'Esprit*<sup>5</sup>. Et c'est justement l'Esprit peint à l'aiguille par Jeanne sur la pale servant à couvrir le calice durant la messe, dont se sert sœur Denise Lamarche pour illustrer en filigrane plus du tiers des pages de son livre sur la recluse.<sup>6</sup> Je prends conscience ici de vouloir fuser simultanément dans toutes les directions. Comment, en effet, parler de Jeanne sans vouloir tout dire à la fois. D'ailleurs, c'est ce qu'elle faisait elle-même lors de ses rencontres hebdomadaires avec son directeur spirituel et cela, au point de finir par lui demander pardon pour son manque de retenue. Pardonnez-moi, donc, vous qui me lisez.

Quel mystère merveilleux que l'explosion de l'éternité dans le temps ! Comment contenir Celui qui nous dépasse et qui non seulement nous habite mais nous demande de témoigner de lui aux quatre coins du monde ? Le fait de s'enfermer, sinon dans un *reclusoir*, au moins dans un monastère, irait-il à l'encontre de la nécessité de témoigner ? La réponse à cette question peut être trouvée au moins en partie dans cette vérité contraire : près de la moitié des locataires de la ville de Montréal vivent seuls. Témoignent-ils pour autant d'être seuls avec le Seul ? Tel est pourtant le but de la vie monastique : ne pas fuir ou se couper du monde mais communier avec lui en profondeur. Or comment partager la plénitude de Dieu ? Entrer en communauté n'est-il pas une bonne manière de crier l'amour de Dieu à la face du monde, ou au moins à toutes les personnes que nous recevons à notre hôtellerie monastique, sans parler des laïques associés, femmes et hommes désireux de partager notre spiritualité ? La réponse tout entière se trouve dans ce qui suit.

Si nous ne pouvons jamais suivre Jeanne dans la radicalité de sa vie de solitude et de silence vécue dans la réclusion de fait, nous pou-

vons en revanche être à sa suite par la réclusion en esprit. Le Christ n'a-t-il pas dit lui-même que « *les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité* » (Jn 4, 23) ? Et que dire de la réclusion en esprit ? Écoutons à ce sujet le père Marie-Dominique Philippe :

« L'Église a connu des reclus et des recluses... qui acceptaient d'être enfermés, murés complètement. Ces grandes réclusions extérieures sont des signes de ce mystère de 'réclusion' de la foi chrétienne, pleinement épanouie en une vie contemplative dans la miséricorde du Père. C'est la miséricorde du Père elle-même qui mure l'intelligence humaine, la rendant captive d'une captivité divine totale, pour la faire vivre uniquement du don que le Père fait de son Verbe, de son Fils<sup>7</sup> ».

Si le silence s'impose nécessairement dans la réclusion de fait, il le fait aussi dans la réclusion en esprit, toutefois à un autre niveau. Par exemple, si la mise par écrit de sa relation avec Dieu peut donner la joie du partage à court ou à long terme, rendue au niveau profond de la réclusion en esprit, elle le fait au prix de la croix, c'est-à-dire de l'impuissance foncière à tout dévoiler, quand ce n'est pas simplement l'impossibilité d'écrire quoi que ce soit, épreuve du désert pourtant passible de déboucher sur l'eau jaillissante du rocher et que Jean Lafrance traduit admirablement en ces termes :

« Personne n'est capable d'épuiser, dans une parole, le mystère de son être. C'est là le drame de l'homme qui voudrait vivre la transparence et ne parvient pas à se dire dans une parole... Dieu seul peut se dévoiler totalement parce que sa Parole, son Verbe est l'expression de sa substance... C'est pourquoi le Verbe de Dieu n'est pas seulement une parole mais un Fils, parce qu'il sort des entrailles du Père... c'est pourquoi, en Dieu, la Parole s'identifie au silence<sup>8</sup> ».

Encore une fois, ô merveille ! Jeanne n'avait que quatorze ou quinze ans lorsqu'elle révélait déjà en quelque sorte une connaissance intime de ce mystère de l'identification de la Parole en personne avec le silence de Jésus à la crèche. Durant les quelques années d'études qu'elle fit chez les Ursulines, les religieuses montaient parfois des pièces de théâtre. Une religieuse lui ayant demandé quel personnage elle voudrait bien représenter dans une scène de l'adoration des bergers à la crèche, Jeanne répondit : « C'est l'Enfant Jésus ». Surprise, la religieuse lui demanda pourquoi. Et sa réponse fut celle-ci : « *C'est que le petit*

Jésus ne dit mot et ne se remue point, et que je voudrais l'imiter en toutes choses. »<sup>9</sup> C'est bien là le signe de la vocation de Jeanne : d'être enfermée dans les vouloirs du Père qui n'a pas d'autre désir que de faire de nous ses enfants en nous donnant son Fils, sa Parole, le Verbe fait chair, dans la solitude et le silence de la réclusion. Cette attitude de la recluse fait heureusement partie intégrante de nos *Constitutions* en ces termes : « Ainsi, toute notre existence peut devenir annonce de l'Évangile *témoignant, humblement et silencieusement*,<sup>10</sup> que le chemin des béatitudes est le seul capable de transfigurer le monde et de l'offrir à Dieu » (# 14).

Concrètement, donc, voici comment est aménagée notre vie de silence et de solitude selon nos *Constitutions* de 1987 :

### **51. Solitude**

Plongeant ses racines dans l'héritage spirituel des recluses et dans la tradition monastique, notre vocation contemplative cherche à s'épanouir dans un climat de paix, de dépouillement et d'intériorité qui favorise et exprime la recherche de Dieu seul.

Nous croyons que notre communion dans le Christ ne se construit pas uniquement par des échanges fraternels. Elle se bâtit, de façon complémentaire et irremplaçable, par des temps de silence, de solitude et de désert voulus ensemble.

**51.1** La journée de désert constitue un temps fort de solitude en Dieu permettant à chacune, selon son rythme personnel, de vaquer plus longuement à la prière grâce à l'écoute de la Parole, à la méditation et à l'adoration silencieuse. Habituellement, nous bénéficions d'une journée de désert par semaine.

### **52. Silence**

Selon la tradition de l'Institut, le silence demeure un élément essentiel de notre vie.

Dimension intérieure de la solitude, le silence rend possible le retour aux profondeurs du cœur et aux sources de la prière. Il est expression d'amour envers nos sœurs et de respect pour le mystère de chacune.



Chapelle du Monastère des Recluses Missionnaires, Montréal.

Nous trouvons dans le silence et le recueillement des moyens d'être ensemble à l'écoute du Seigneur et attentives à sa présence au milieu de nous.

**52.1** Parvenir au silence de tout notre être réclame des zones de silence effectif et une discipline personnelle.

Le silence est une œuvre commune dont dépend la vie de prière de la communauté. C'est pourquoi la supérieure détermine avec ses sœurs des temps et lieux de parole.

Lorsque nous avons à communiquer, nous le faisons de manière à ne pas troubler le climat de recueillement et de silence. Nous observons avec un soin particulier le *silence nocturne*.

### **Adoration eucharistique**

Si nous pouvons suivre Jeanne Le Ber par la réclusion en esprit, nous pouvons en plus nous abreuver à la même Source qu'elle : l'Eucharistie. « *Voilà ma pierre d'aimant !...* » avait-elle dit un jour à deux An-

glais venus la visiter, en leur montrant le tabernacle visible de son hagioscope, « ...*Notre Seigneur, véritablement et réellement présent dans la Sainte Eucharistie, qui m'engage à renoncer à toutes choses, pour avoir le bonheur de vivre auprès de lui : sa personne a pour moi un attrait irrésistible*<sup>11</sup> ». Et de fait, elle passait de quatre à cinq heures par jour devant le Saint-Sacrement, sans compter autant d'heures à faire ses travaux à l'aiguille et durant lesquelles, j'en suis certaine, elle continuait de prier. Je parie même qu'elle priait continuellement jour et nuit jusque durant son sommeil, puisqu'elle avait fixé la tête de son lit tout contre le mur même où se tenait le tabernacle, de l'autre côté dans la chapelle et donc à quelques pouces d'elle. Et il ne s'agissait pas là que d'une Présence temporelle ou dans le temps et encore moins temporaire, mais éternelle puisque Réelle...

Encore une fois : Éternité ! Éternité ! Et cette dimension se retrouve dans l'École française de spiritualité initiée par Pierre de Bérulle et Jean-Jacques Olier, fondateur des Sulpiciens, dont les disciples oeuvrèrent à Ville-Marie. Or le directeur spirituel de Jeanne, Monsieur Séguenot, était Sulpicien. Et il la visita à chaque semaine durant tout le temps de sa réclusion durant près de trente-cinq ans. C'est dire qu'elle était bien placée pour être formée à cette École de spiritualité qui invitait d'abord à prier Jésus dans ses différents états, notamment à l'Incarnation, à la Croix et dans l'Eucharistie. Or il ne s'agissait pas de différents états séparés dans le temps, mais intégrés dans l'unique état du Christ lui-même. Voyons ce qu'en dit Hans Urs Van Balthasar :

« Bérulle invente le concept 'd'état'. Celui-ci énonce ce qu'il y a d'existentiel (selon la conscience) dans l'existence (selon l'être) de Jésus, laquelle s'exprime chaque fois adéquatement dans ses actes. Mais, parce que l'homme inséré dans l'histoire se trouve placé dans des états différents - dans le corps de sa mère, dans l'enfance, dans l'adolescence, dans la joie et la peine, dans la vie et la mort, - et qu'en Jésus tous les états d'une existence humaine authentique sont vécus et deviennent l'expression adéquate de son adoration éternelle de Dieu, tous les 'états' de Jésus s'intègrent, chez Bérulle, dans son état d'ensemble divino-humain qui, dans cette intégration, est le lieu du véritable élan de l'homme vers Dieu<sup>12</sup>... »

Et ce n'est pas tout. Le successeur de Bérulle, Charles de Condren, « eut une joie incomparable considérant que le Fils de Dieu s'offre toujours comme victime à son Père<sup>13</sup> ». Autrement dit : l'Eucharistie,

**Le Christ Jésus,  
lui qui était dans la condition de Dieu,  
n'a pas jugé bon de revendiquer son droit  
d'être traité à l'égal de Dieu;  
mais au contraire, il se dépouilla lui-même  
en prenant la condition de serviteur.  
Devenu semblable aux hommes  
et reconnu comme un homme à son comportement,  
il s'est abaissé lui-même  
en devenant obéissant jusqu'à mourir,  
et à mourir sur une croix.  
C'est pourquoi Dieu l'a élevé au-dessus de tout;  
il lui a conféré le Nom  
qui surpasse tous les noms,  
afin qu'au Nom de Jésus,  
aux cieux, sur terre et dans l'abîme,  
tout être vivant tombe à genoux,  
et que tout langue proclame:  
« Jésus Christ est le Seigneur »,  
pour la gloire de Dieu le Père.**

(Ph 2, 6-11)

mémorial du sacrifice de la Croix, est l'expression dans le temps de l'offrande du Verbe au Père dans l'éternité, ce qui amène Balthasar à conclure : « En tant que Créatures, nous devons à Dieu, non seulement des actions particulières, mais notre être même. L'idée centrale du sacrifice reçoit un fondement ontologique, et non en premier lieu sotériologique<sup>14</sup>. » Éternité...

Si toutes ces considérations rendent bien l'idée que l'éternité est sans fin, allions-nous oublier

qu'elle est aussi sans commencement ? Si cette vérité est présente implicitement dans la relation éternelle du Verbe au Père, elle est quelque peu atténuée par la référence à la mort en Croix qui place davantage l'accent sur la fin. Pourtant : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle » (Jn 6, 54) dit Jésus; non seulement une vie immortelle par la résurrection du corps, mais la gloire d'être dans l'Esprit avec le Christ comme « il était auprès du Père avant que fût le monde » (Jn 17, 5)<sup>15</sup>; la gloire

dans la mort même où nous rejoignons le Christ dans son éternelle naissance en tant que Verbe dans le sein du Père.

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ : Il nous a bénis de toute bénédiction spirituelle dans les cieux en Christ. Il nous a choisis en lui avant la fondation du monde pour que nous soyons saints et irréprochables sous son regard dans l'amour. Il nous a prédestinés à être pour lui des fils adoptifs par Jésus Christ; ainsi l'a voulu sa bienveillance à la louange de sa gloire, et de la grâce dont il nous a comblés en son Bien-aimé » (Ep 1, 3-6).

La vie éternelle sans commencement est aussi ce dont nous a fait part la recluse anglaise, Julienne de Norwich, suite aux révélations de l'amour divin reçues en 1373 :

(...) Je vis que Dieu n'a jamais commencé à aimer le genre humain ; car il a été, dans la prévoyance divine, connu et aimé par Dieu, dans ses justes desseins, de toute éternité. C'est du consentement éternel de toute la Trinité que la Seconde Personne avait le dessein d'être le fondement et la tête du genre humain, de nous engendrer tous, de nous enfermer tous en Elle, pour y trouver notre ciel dans une joie sans fin.

(...) De même que nous serons immortels, ainsi avons-nous été, de toute éternité précieusement renfermés et cachés en Dieu - connus et aimés de Lui sans commencement<sup>16</sup>.

En guise de conclusion pour cette deuxième partie, je ne vois rien de plus approprié que de citer nos *Constitutions* :

### **38. Adoration eucharistique**

Notre prière d'adoration et d'intercession se situe dans le prolongement de la célébration eucharistique.

C'est le Christ dans la totalité de son mystère de Verbe incarné et rédempteur, de Ressuscité vivant en son Église, que, d'heure en heure, la Recluse célèbre, contemple et adore.

Le Seigneur, dans le mystère eucharistique, nous unit à son offrande, à sa prière et à sa mission, nous appelant à une communion de plus en plus étroite avec lui. Il nous tourne avec lui vers

le Père. Par son Esprit, il nous entraîne en sa propre adoration, lui le parfait adorateur du Père.

Cette adoration de la Sainte Eucharistie, perpétuellement exposée dans nos monastères, nous invite à entrer toujours plus profondément dans le mouvement de la Pâque du Seigneur. Par lui, avec lui et en lui, elle tend à faire de nous, dans l'Esprit Saint, une vivante offrande à la louange du Père.

Le Seigneur Jésus présent dans l'Eucharistie fut pour Jeanne la recluse une « pierre d'aimant » qui l'avait « attirée et séparée de toutes choses. » Comme elle, c'est pour nous une exigence d'amour de demeurer longuement en présence du Seigneur. Nous consacrons ainsi chaque jour au moins une heure et demie à l'adoration eucharistique, considérant cette adoration comme notre mission particulière dans l'Église.

Semblables à des sentinelles en vigie, nous portons dans la prière nocturne l'attente vigilante de l'Église tournée vers le Seigneur qui vient.

### **Intercession**

Tout comme les recluses d'antan, Jeanne Le Ber n'avait pas qu'un hagioscope ou fenêtre ouverte sur le Saint Sacrement. Elle avait aussi une deuxième fenêtre, ouverte celle-là sur le monde. C'est par là qu'elle recevait les confidences et demandes de prière d'intercession de toute personne en besoin. Car en effet, si notre mission s'exprime d'abord en terme de dépouillement dans l'offrande au Père par le Christ avec lui et en lui au sacrifice de la messe, source et sommet de l'adoration eucharistique, elle débouche tout naturellement, ou devrais-je dire surnaturellement, sur l'intercession. À cette fin, et même si la messe place nécessairement l'accent sur le sacrifice, nous ne devons pas oublier que le Christ est déjà glorifié sur la Croix parce que sur elle il a pleinement accompli sa mission de salut, d'où la Croix glorieuse. Cependant, tout comme les apôtres dont la foi demeurait chancelante sans la vision de la plénitude de gloire telle que manifestée à l'Ascension (celle de la Transfiguration et de la Résurrection ne semble pas leur avoir suffi), nous avons besoin de savoir que le Christ est non seulement mort mais monté au ciel auprès du Père, afin d'avoir le courage et la force de vivre notre mission d'intercession. Cette vérité est exprimée à merveille par saint Léon.

Les bienheureux apôtres, qui avaient été fortifiés par tant de miracles, enseignés par tant de discours, avaient cependant été épouvantés par l'atroce passion du Seigneur et n'avaient pas reconnu sans hésitation la vérité de sa résurrection ; l'ascension leur fit faire un tel progrès que tout ce qui les avait effrayés jusqu'alors leur devint source de joie. *Toute leur contemplation était soulevée vers la divinité de celui qui est assis à la droite du Père ; nulle vision corporelle ne les arrêtant plus, ils attachaient le regard de leur âme sur cette divinité qui ne s'était pas éloignée du Père en descendant ici-bas, qui n'avait pas quitté ses disciples en remontant là-haut. Alors donc le Fils de l'homme, le Fils de Dieu s'est révélé d'une façon plus excellente et plus sacrée quand il s'est retiré dans la gloire de la majesté du Père ; et par un mystère ineffable, il ne s'est éloigné de nous par son humanité que pour s'en rapprocher par sa divinité<sup>17</sup>.*

Nul doute que la foi de Jeanne Le Ber s'alimentait à ce haut niveau de l'intégration des états du Christ pour l'accomplissement de sa mission d'intercession. En témoigne sa prière brodée sur un étendard bénit dans l'église Notre-Dame, afin de donner à l'armée canadienne très inférieure en nombre à celle de Walker, le courage de l'affronter quand même en 1711, comme David devant Goliath. Sauf que cette fois-ci, David n'eut même pas à combattre physiquement, seulement spirituellement par la prière confiante puisque, gros de trois mille hommes, l'envahisseur (qui aurait sans doute mit fin à la colonie naissante de Ville-Marie) mourut en pleine mer avant même que d'arriver au champ de bataille. On attribua cette victoire à Marie. Jeanne n'avait-elle pas dit à sœur Saint-Charles venue l'avertir de l'imminence du danger : « *La Très Sainte Vierge aura soin de ce pays. Elle est la gardienne de Ville-Marie. Nous ne devons rien craindre<sup>18</sup>.* » Voici donc la prière commandée par Charles LeMoynes, cousin de Jeanne et baron de Longueuil, pour son armée :

Nos ennemis mettent toute leur confiance dans leurs armes, mais nous mettons la nôtre au nom de la Reine des Anges, que nous invoquons. Elle est terrible comme une armée rangée en bataille. Sous sa protection, nous espérons vaincre nos ennemis<sup>19</sup>.

Cette Vierge « terrible » appelée Reine des Anges n'était-elle pas aussi Notre-Dame de la Victoire, celle qui doit toute sa puissance à son Fils victorieux ? Aussi, est-ce en mémoire de cet événement qu'en 1718, soit quatre ans après la mort de Jeanne, on construisit une petite cha-

**APPELÉES PAR DIEU  
À PARTICIPER À LA PÂQUE  
DU SEIGNEUR JÉSUS  
EN PRENANT, AVEC LUI,  
LA VOIE DU DÉPOUILLEMENT  
ET DE L'OFFRANDE AU PÈRE,  
LES RECLUSES MISSIONNAIRES,  
AU CŒUR DE L'ÉGLISE,  
SOUS LE REGARD DE MARIE,  
SE CONSACRENT  
À L'ADORATION EUCHARISTIQUE  
ET À LA PRIÈRE D'INTERCESSION  
DANS UN CADRE DE VIE  
CONTEMPLATIVE.**

*Préface des Constitutions*

pelle dédiée à Notre-Dame-de-la-Victoire,<sup>20</sup> chapelle qui, même après avoir été rasée par le feu en 1768 fut rebâtie l'année suivante plus grande, mais malheureusement démolie en 1900. Qu'à cela ne tienne. Pour signifier que la mémoire de ce tournant historique est toujours bien vivante après bientôt trois cents ans, voici un coup de grâce tout récent : une icône merveilleuse de Notre-Dame de la Victoire écrite par Denise Gosselin-Gravel, dont l'original est exposé au secrétariat de l'Association de Notre-Dame-de-la-Victoire rue Saint-Paul à Montréal. Une mémoire qui ne s'éteint pas ne parle-t-elle pas éloquentement d'éternité ?

Cette icône m'inspire personnellement. Tout y est de l'événement à la fois historique et mystique, temporel et éternel : au centre et jusqu'en haut de l'icône se trouvent Marie et Jésus ; en bas à droite, Jeanne Le Ber devant le Saint-Sacrement intercédant pour les fidèles de la co-

lonie dont elle est entourée ; à gauche, un ange au-dessus de la mer en furie laissant des débris de navires dont certains en formes de croix. Ce qui me frappe le plus est Jésus Enfant sur les genoux de sa mère tenant dans sa main gauche la Croix, et montrant de sa main droite l'index et le majeur levés au-dessus des trois autres réunis, symbole des deux natures humaine et divine ainsi que des trois Personnes, Trinité indivisible présente tout entière dans le Christ. Quelle merveilleuse image de l'intégration béruillienne ! Que Jeanne Le Ber nous vienne en aide pour l'approfondissement de notre être dans le Christ total et la réalisation de notre mission. Citant à nouveau nos *Constitutions* :

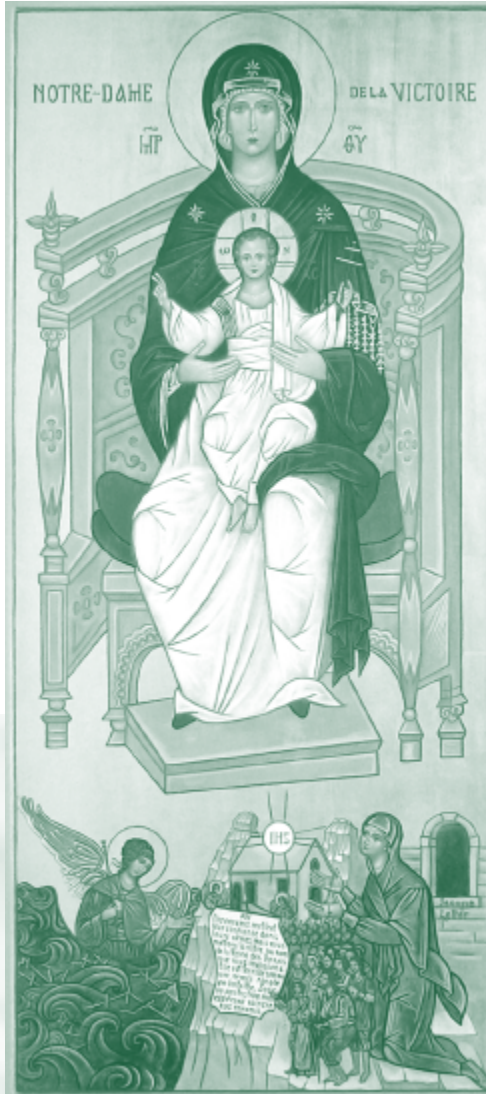
### 39. Intercession

Notre sacerdoce baptismal nous associe à la prière ininterrompue du Christ, Prêtre éternel lui qui ne cesse d'intercéder pour nous auprès du Père.

Recluses, nous voulons, dans une prière fraternelle, rassembler le monde entier au creux de notre amour.

En fidélité à nos origines, nous regardons comme un souci primordial de notre mission de soutenir par la prière les prêtres, les missionnaires et les personnes consacrées.

Notre mission d'intercession s'actualise d'une façon éminente dans la célébration de l'Eucharistie, la liturgie des Heures et l'adoration eucharistique.



Denise Gosselin-Gravel

## Conclusion

C'est ainsi que notre identité de Recluses Missionnaires se conforte en un mouvement d'adoration eucharistique transformante pour nous et pour le monde, parce que vécue dans l'unité de Corps et d'Esprit avec le Christ à la fois incarné, livré et glorifié dans l'éternel Aujourd'hui de son Règne, d'où il intercède pour nous et avec nous, agissant du sein du Père et fécond pour le monde. Cette vérité ultime présente tout entière dans Philippiens 2, 6-11 est source de notre spiritualité, résumée en préface de nos *Constitutions*. Et c'est ainsi que Jeanne Le Ber est « une inspiration pour notre vie » (*Constitutions* #3). ❖

\* Danielle Blanchet, sœur Recluse Missionnaire, est actuellement responsable de formation, à Montréal.

- 1 Michel-Étienne FAILLON, *L'héroïne chrétienne du Canada ou Vie de Jeanne Le Ber*, Ville-Marie, CND, 1860, pp. 140-141, dans Yvon LANGLOIS, *Blanche orchidée : Jeanne Le Ber*, Montréal, édité par l'auteur, 1994, p. 67.
- 2 Louis-Albert LASSUS op, Nazarena, *Une recluse au cœur de Rome, 1907-1990*, Éditions Sainte-Madeleine, 1996.
- 3 Léo-Paul DESROSIERS, *Dans le nid d'aignons, la colombe*, Montréal/Paris, Fides, 1963, p. 72.
- 4 Yvon LANGLOIS, *op. cit.*, p. 107.
- 5 Raniero CANTALAMESSA, *op. cit.*, Paris, DDB, 1994, t. II, p. 96.

- 6 Denise LAMARCHE, *Jeanne LeBer, La priante et la brodeuse*, Carte Blanche, 2004.
- 7 Marie-Dominique PHILIPPE, *Trois mystères de miséricorde*, 2<sup>e</sup> éd., Saint-Maur, Parole et Silence, 2000, p. 41.
- 8 Jean LAFRANCE, *Notre Père, La grâce de la prière*, Paris/Montréal, Médiaspaul, 1998, p. 56.
- 9 Denise LAMARCHE, *op. cit.*, pp. 23-24.
- 10 C'est nous qui soulignons.
- 11 Michel-Étienne FAILLON, *L'héroïne chrétienne du Canada ou Vie de Jeanne Le Ber*, Ville-Marie, CND, 1860, pp. 174-177 passim, dans Yvon LANGLOIS, *op. cit.*, p. 81.
- 12 Hans URS VON BALTHASAR, *La gloire et la croix, Section IV, Le domaine de la métaphysique*, vol. 7, Les constructions, Paris, Cerf/DDB, pp. 172-182.
- 13 Hans URS VON BALTHASAR, *ibid.*, p. 177, tiré de *Taulers praedigten*, No 37, I, 151.
- 14 Hans URS VON BALTHASAR, *ibid.* p. 177.
- 15 Marie-Dominique PHILIPPE, *Un seul Dieu tu adoreras*, 2<sup>e</sup> éd., Nice, Éditions de l'Agneau, 1978, pp. 102-110.
- 16 Paul RENAUDIN, *Mystiques anglais*, col. *Les maîtres de la spiritualité chrétienne*, Paris, Aubier/Montaigne, 1954, pp. 118-119.
- 17 Saint Léon, sermon 2 de ascensione Domini, c. 3-4, PL 54, 398 dans le *Dictionnaire de spiritualité*, T. 22, art. contemplation, col. 1697-8.
- 18 Denise LAMARCHE, *op. cit.*, p. 50.
- 19 Denise LAMARCHE, *op. cit.*, p. 51.
- 20 Marie BEAUPRÉ, *Jeanne LeBer, Première Recluse du Canada Français*, (1662-1714), Montréal, ACF, 1939, p.150.



*« Si donc moi, le Seigneur et le Maître, je vous ai lavé les pieds,  
vous devez vous aussi vous laver les pieds les uns aux autres.  
C'est un exemple que je vous ai donné :  
ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi. »*

Jean 13, 14-15.

**Tous les chemins du Dieu vivant  
Mènent à Pâques,  
Tous ceux de l'homme à son impasse :  
Ne manquez pas au croisement  
L'auberge avec sa table basse;  
Car le Seigneur vous y attend.**

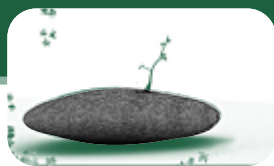
**N'attendez pas que votre chair  
Soit déjà morte,  
N'hésitez pas, ouvrez la porte,  
Demandez Dieu, c'est lui qui sert,  
Demandez tout, il vous l'apporte :  
Il est le vivre et le couvert.**

**Mangez ici à votre faim,  
Buvez de même  
À votre soif, la coupe est pleine;  
Ne courez pas sur les chemins  
Allant à Dieu sans que Dieu vienne :  
Soyez des hommes de demain.**

**Prenez son corps dès maintenant,  
Il vous convie  
À devenir eucharistie;  
Et vous verrez que Dieu vous prend,  
Qu'il vous héberge dans sa vie  
Et vous fait hommes de son sang.**

*La Tour du Pin, M16, CNPL,  
Hymne Le Saint-Sacrement,  
Prière du Temps présent, p. 531.*

*Photo : Arche de Neuville, Rick van Lier, o.p.*



## Groupe « Cailloux »

Le Groupe « Cailloux » est formé de 5 jeunes religieux et religieuses de 40 ans et moins, membres de communautés religieuses : nouvelle, contemplative, semi-contemplative ou apostolique. **Leur objectif** : contribuer à construire l'Église et l'humanité ainsi qu'à alimenter ensemble, chacun, chacune avec sa couleur et son charisme, le renouveau de la Vie religieuse, à partir de son propre vécu, avec ses passages et ses expériences « étoilées ».

# Réflexion du groupe Cailloux sur le vœu d'obéissance

Dans toute vie humaine, il y a l'apprentissage de l'obéissance, envers nos parents et nos enseignants, nos employeurs, nos consœurs et confrères et même nos amis. Mais comme personnes consacrées, nous prononçons un **vœu d'obéissance** qui incarne dans notre vie l'obéissance même de Jésus à son Père. Ce vœu nécessite des années d'approfondissement pour être bien vécu. En tant que jeunes adultes consacrés qui en ont fait le choix depuis peu d'années, nous vous partageons quelques réflexions et expériences sur ce sujet.



Mgr Jacques Berthelet,  
évêque de Saint-Jean-Longueuil  
au centre.

### Sœur Christelle Olivarius, Communauté du Chemin Neuf

Dans la Communauté du Chemin Neuf, il est souvent question de la soumission fraternelle; et selon moi, c'est bien un « garde-fou » qui protège de la confusion et nous aide à éviter les faux chemins. Dans la tradition ignatienne, on choisit de refuser d'être la dernière instance à décider pour soi-même. Et se déposséder ainsi de sa volonté propre contribue à laisser au Seigneur l'occasion de nous guider plus intimement dans son plan d'amour, en passant par les personnes qui exercent le service d'autorité dans la Communauté. Dans ma courte vie consacrée, j'en ai déjà fait l'expérience.

Il y a quelques années de cela, je quittais la Martinique, mon pays d'origine, pour discerner la volonté du Seigneur quant à ma vie, avec le célibat consacré en question de fond. J'ai d'abord vécu une expérience communautaire durant laquelle le Seigneur me parla déjà assez clairement concernant cette question. Suivant le conseil de la communauté, j'ai continué mon petit parcours, en vivant une expérience un peu plus riche concernant la formation biblique et théologique, tout en me rapprochant de plus en plus de la communauté.

Après une période de doutes et de remises en question multiples, j'ai reçu, à nouveau, une parole du Seigneur me confortant dans le choix du célibat consacré. Forte de cette parole, je suis allée rencontrer le responsable des novices pour lui faire part de ma décision de m'engager dans cette voie. Il m'a suggéré une retraite centrée sur les exercices spirituels de saint Ignace pour discerner mon appel, en m'invi-

tant à être indifférente vis-à-vis du mariage comme du célibat, afin d'être totalement libre pour choisir. C'était assez éprouvant de se faire dire cela et de remettre de nouveau cette question à plus tard. Les deux années qui se sont écoulées entre mon questionnement et mon engagement effectif m'ont paru longues et mouvementées, mais cette épreuve par le feu était importante.

Je me suis rendu compte que l'obéissance nécessite une grande confiance aux sœurs et frères de la communauté et croire que ces personnes désirent le meilleur pour nous, à la manière du Christ. En fait, l'obéissance suppose l'amour. Aujourd'hui, je peux dire avec assurance que mon célibat consacré est un « oui » en réponse à un appel du Seigneur, comme une pierre posée solidement dans la construction de mon bonheur.

### **Sœur Marie-Laude Lamiot, Communauté St-Jean**

Figurez-vous que je me suis mise à vraiment aimer obéir à partir du jour où, dans ma jeune communauté, on m'a confié le service d'autorité ! Il fallait en venir là pour que cela marche! C'est une expérience que je souhaite à tous ceux et celles qui pourraient avoir encore quelques grincements par rapport à l'obéissance. Ce qui guérit définitivement, c'est quand on prend la décision qui nous semble la meilleure pour toutes et pour chacune (alors qu'en plus on préférerait *ne rien avoir à décider...*) et que certaines font tout le contraire. Cela peut avoir son côté « craquant », parce qu'au lieu de l'ordre et de la paix recherchée, c'est finalement le gros bazar et, en fin de compte, cela n'a servi à rien, semble-t-il, de prendre cette décision !

Ce qui a changé mon regard sur l'obéissance, plus profondément, c'est de découvrir qu'elle est une *nourriture* au niveau théologique : elle nourrit l'espérance, parce qu'au fond, ce qu'on espère, c'est de toujours faire la volonté de Dieu. C'est aussi de découvrir que l'obéissance est une *lumière* : « Tous les chemins du Seigneur sont amour et vérité, pour qui garde son alliance et ses préceptes » Ps 25.

Ce que je découvre aussi de très fondamental pour l'obéissance, c'est la qualité du lien qu'on entretient avec les personnes en autorité dans la communauté: une coopération intelligente de part et d'autre (nous a-t-on déjà demandé de balayer des escaliers en commençant par le bas ?) et une ouverture du cœur limpide pour une recherche de vérité commune, permettent, il me semble, d'aller plus loin. Une belle

expérience, enfin, qui vaut la peine d'être provoquée, c'est la rencontre avec nos autorités ecclésiales pour toucher profondément leur paternité. C'est tellement bon d'avoir des pères en nos évêques, qui sont gardiens pour nous, et d'avoir pour eux un amour filial.

### **Frère Christian Morissette, Bénédictin**

En tant que religieux, j'ai à témoigner de l'importance de l'obéissance. Saint Paul nous dit que Jésus s'est fait *obéissant jusqu'à la mort* (Ph 2,8). Il a obéi à son Père jusqu'à la fin pour réaliser son dessein de salut. Il me semble qu'aujourd'hui le vœu d'obéissance est mal compris. Il passe pour être de l'infantilisme, un refus de prendre ses responsabilités ou un abêtissement, que sais-je encore? Or l'obéissance est cruciale pour la vie spirituelle. Dieu nous appelle à vivre une vie d'enfants de Dieu. Pour faire cela, il nous a déjà tracé la route : Jésus Christ.

Notre obéissance, pour être bien comprise, doit prendre sa source dans un désir d'imiter le Christ en toutes choses. Cela ne peut se faire bien entendu sans la foi. Lorsqu'il s'agit d'obéir à Dieu seulement, cela semble ne pas trop déranger, mais là où le bât blesse, c'est lorsqu'il s'agit d'obéir à la personne humaine que Dieu a placée sur notre route, avec ses limites et ses défauts. C'est alors qu'il faut vraiment obéir dans la foi. Dieu nous invite à dépasser nos conceptions, nos représentations et nos peurs pour nous jeter en lui dans une confiance à toute épreuve. N'est-ce pas là d'ailleurs le message si actuel de la petite Thérèse? Ainsi, il me semble que c'est seulement avec une foi sincère et solide que nous pouvons demander à Dieu, que nous pourrions vraiment entrer dans les plans de salut de Dieu, et voir en lui un Père plein d'amour et de tendresse. C'est alors vraiment que nous pourrions obéir en toute liberté!

### **Sœur Ginette Généreux, Recluse Missionnaire**

Le vœu d'obéissance est peut-être le vœu le plus long à incarner dans notre vie consacrée, car il touche notre volonté. Il vient dépouiller nos désirs et nos aspirations qui sont parfois légitimes, mais pas tout à fait ajustés à ce que le Seigneur désire pour nous. La partie la plus difficile du vœu est de soumettre à la personne en autorité sa pensée, sa façon de voir telle ou telle chose, surtout quand sa propre personne est concernée. Il y a un risque de ne pas être comprise, de ne pas être accueillie, de se sentir ridicule ou même d'être contra-

riée. Mais l'exercice est nécessaire pour petit à petit s'ouvrir dans la confiance et de grandir dans cette confiance avec l'autorité qui cherche notre bien à l'intérieur même de la communauté et de notre appel.

Depuis un certain temps, je médite souvent cette affirmation étonnante de Hébreux 5,8 : « *C'est par la souffrance qu'il a appris l'obéissance.* » Lui, le Christ, le Fils du Père a dû apprendre l'obéissance par la souffrance! J'avoue que c'est un mystère caché, mais je m'y plonge souvent afin de ne pas craindre d'avancer sur ce chemin. De par ma petite expérience, je peux saisir que dans l'obéissance, il y a une certaine mort à soi. Un certain dépouillement de ce qui n'est pas encore conforme au désir du Père. C'est la mort du *vieil homme* pour revêtir le nouveau, c'est-à-dire, le Christ lui-même. C'est pourquoi, il est important de ne jamais détacher ce vœu d'obéissance de la personne de Jésus, pour qui nous avons tout quitté pour le suivre.

### Frère Stéphane Demers, Ordre de Prémontré

Je crois qu'obéir à Dieu c'est lui faire confiance, c'est croire en son amour qui nous montre le chemin d'une vie vraiment heureuse. C'est sûr que le mot obéissance fait peur à plusieurs personnes. L'obéissance et l'autorité peuvent nous rappeler un passé douloureux, parfois pénible, que l'on voudrait oublier et même changer. Malheureusement, on ne peut pas changer le passé; on doit soit vivre avec, soit l'affronter pour s'ouvrir à l'avenir. Je crois important qu'il y ait dans l'Église une certaine autorité, des lois et des normes tout comme dans la société. Par contre, ce n'est pas toujours facile à vivre. Je prends comme modèle le Christ « *qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort et la mort sur une croix* » (Ph 2,8) par amour pour son Père et par amour pour les humains. Ce n'est pas nécessairement cette forme de mort qui nous est demandée dans notre communauté. Mais je crois que nous vivons tous cette obéissance du Christ dans notre vie religieuse.

Pour ma part, j'ai expérimenté concrètement l'obéissance dans le cours de chant. J'aime beaucoup le chant, je trouve cela très beau. Mais moi, chanter, c'est autre chose! Lorsque mon maître de formation me demanda de chanter parce que cela faisait partie de la formation d'un Ordre canonial, qui chante beaucoup pour le Seigneur lors de la prière communautaire, cela fut difficile pour moi. Je me suis dit : « Est-ce que je vais lâcher la communauté pour cela? » et je me suis répondu : « J'aime ma communauté, j'aime le Seigneur »,

donc j'ai mis de côté mes caprices. La même situation s'est produite quand il m'a proposé cette fois une formation à l'Institut de Formation Humaine et Intégrale de Montréal: un cours de psychologie! Pas évident! Je me suis posé la question: "Pour qui vais-je vivre cela?" Avec le recul, je constate que j'ai vécu cette expérience pour le Seigneur, pour moi-même et pour la communauté. Mais ce qui a été mon moteur, ce qui m'a donné envie de continuer, ce sont les personnes affectées par un handicap mental et physique auprès de qui j'oeuvre.

Je constate que l'obéissance m'a permis de découvrir des talents cachés en moi : en me dépassant, j'ai atteint des buts dont je n'étais pas totalement conscient, mais qui me rendent aujourd'hui fort heureux.

### Sœur Marie de Lovinfosse, Congrégation de Notre-Dame

Voici déjà - ou seulement! - un peu plus de trois ans que j'ai vécu mes premiers vœux. Aujourd'hui, je découvre le vœu d'obéissance comme un chemin d'écoute et de dialogue pour apprendre à marcher de plus en plus dans l'intégrité vers la volonté de Dieu. *Marche devant ma face et sois intègre dit Dieu à Abraham* (Gn 17, 1). Devenir intègre, quelle en est ma compréhension aujourd'hui? Marcher en cherchant à m'approcher de la vérité de Dieu, à la laisser rejoindre chacune des trois composantes de ma personne (spirituelle, psychologique et corporelle) en vue de l'unification de tout mon être ainsi que de la pleine communion fraternelle et universelle. Pour éclairer cette marche dans la « brousse » de ma vie, Dieu m'a fait le cadeau du vœu d'obéissance comme une lampe à quatre intensités : 1) la Parole de Dieu et les Constitutions, 2) mon accompagnatrice et les personnes en service d'autorité ou d'animation dans la communauté 3) la communauté et 4) la personne que je suis avec ce que je porte aujourd'hui.

Un des gros apprentissages que je vis actuellement, c'est d'apprendre à écouter aussi la femme humaine en moi qui vient tendre la main à la femme spirituelle. En effet, les expériences de ces dernières années m'ont révélé que je suis capable d'une certaine bravoure spirituelle pour aller de l'avant dans l'amour, à travers les défis et les choix à poser. Mais cette force spirituelle risquerait tôt ou tard de devenir amère, rigide et/ou insignifiante, si elle ne se développe pas suffisamment en connexion étroite avec mon humanité intense et



minimiser le travail de l'Esprit, ni le survaloriser au point de croire que c'est Lui seul qui décide de tout. Elles se renieraient elles-mêmes et offenseraient le Créateur si elles ne décidaient pas de façon consciente, libre et responsable. D'où ces trois attitudes, capitales à mon avis de favoriser une bonne décision : attitude de lucidité, attitude de liberté, attitude de responsabilité.

## 1. Attitude de lucidité

L'attitude de lucidité s'oppose à l'aveuglement volontaire, au refus de faire seul ou avec d'autres les efforts indispensables pour percevoir une situation le plus objectivement possible. Une telle négligence dans la recherche de la lumière pourrait et même devrait être considérée comme un mépris de la personne, la raison lui ayant été donnée par Dieu pour qu'elle comprenne et, par conséquent, choisisse avec une conscience éclairée. Pour tout adulte, limiter intentionnellement sa recherche de la lumière, c'est prendre le risque d'une lecture tronquée, peut-être même faussée, de la réalité. Par ailleurs, rechercher sérieusement la lumière implique normalement un cheminement vers de l'inconnu, comporte une certaine déstabilisation de sa pensée et le risque d'un obscurcissement au moins temporaire de ce qui pouvait paraître évident.

L'aveuglement volontaire peut même déboucher sur la négation d'une réalité, même la plus noyée. Ainsi, le refus de regarder en face sa maladie mène facilement à son déni. C'est le cas de la personne qui a de graves vertiges, qui est tombée à quelques reprises face contre terre et s'est sérieusement blessée, mais qui répond toujours à qui l'interroge sur son état de santé : ça va bien. Cette même personne, se retrouvant à l'hôpital pour la sixième fois en un an, et avertie qu'elle a un cancer généralisé, répète aux médecins : ça va bien. Quand le cancer touche sa colonne vertébrale et lui fait perdre l'usage des jambes, et qu'ensuite elle est ramené à l'infirmerie de la communauté en ambulance, attachée à un fauteuil roulant, elle répond encore à une amie qui s'informe de sa santé : ça va bien. Ce refus d'envisager sa condition physique avec lucidité, joint au déni total de sa maladie, l'empêche de faire de cette maladie un chemin de libération. Au lieu de renier sa condition et de s'y enfermer comme dans une prison jusqu'à sa mort, elle aurait eu avantage à la reconnaître, à l'accepter et à en faire un chemin de croissance.

La perception lucide d'une réalité requiert plus d'effort et de courage que sa saisie purement subjective, voire sentimentale. De plus, la recherche de la lumière garde dans l'humilité, car elle fait

**Trois attitudes, capitales à mon avis de favoriser une bonne décision : attitude de lucidité, attitude de liberté, attitude de responsabilité.**

prendre conscience qu'on ne sait pas tout, et que ce que l'on sait relève habituellement beaucoup plus de l'opinion que de la certitude. Se croire en possession de la vérité, c'est souvent se croire autorisé à l'imposer aux autres, convaincu que l'on est de leur rendre ainsi service. Penser que la sincérité dispense de la recherche de la lumière au lieu de l'appeler, c'est faire disparaître la nécessaire exigence de la vérité au profit du critère d'authenticité. Ce qui risque de conduire à une perception radicalement subjective des choses. Ainsi, penser que, parce qu'on a la foi, la lumière nous sera donnée directement par Dieu pour éclairer des situations particulières, c'est mal comprendre l'agir de Dieu.

Toute vie chrétienne étant obéissance à Dieu, il est normal qu'à l'intérieur d'un chapitre, comme disciples de Jésus Christ, nous recherchions la volonté divine concernant les décisions à prendre pour le bien des membres de l'Institut. Mais cette volonté divine, pouvons-nous vraiment la connaître? La réponse dépend pour une large part de notre fa-

çon de percevoir cette volonté. Dans son exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, Jean-Paul II affirme : « La volonté de Dieu est [parfois] conçue comme un destin immuable et inéluctable auquel l'homme n'a qu'à s'adapter et se résigner. Mais ce n'est pas le visage de Dieu que Jésus Christ a voulu nous révéler<sup>3</sup>. » Dans le même sens, Lucie Licheri écrit : « La volonté de Dieu n'est jamais une histoire déjà décidée à laquelle je dois me conformer<sup>4</sup>. » En somme, Dieu n'a pas établi d'avance un programme, dont il aurait prévu tout le déroulement. Il n'a pas imaginé et tracé un destin que chaque être humain n'aurait qu'à connaître et à exécuter. Ce fixisme, nous dit le souverain pontife, ne correspond pas à la révélation que Jésus nous a faite de son Père. Ce déterminisme est théologiquement inacceptable, puisqu'il constitue la négation même de la liberté que Dieu a octroyée à chaque personne.

Que signifie alors rechercher la volonté de Dieu? Alfred Ducharme, dans un manuscrit que je n'ai malheureusement plus,

présente une explication qui peut surprendre, mais qui me paraît théologiquement juste. « Il faut bien comprendre l'expression 'chercher la volonté de Dieu'. Elle ne signifie pas que Dieu a tracé d'avance notre route et qu'il faille chercher à connaître ses décisions. La volonté de Dieu, c'est que chaque créature, qu'il a créée libre, décide librement de la meilleure façon pour elle de monter vers lui et d'aider les autres à croître. C'est à chacun et chacune de décider. Dieu respecte notre liberté, il ne décide pas à notre place. Le projet de Dieu se bâtit et se déroule à même nos décisions libres qui sont un élément essentiel de son dessein. En nous créant libres, Dieu incluait nos actes libres dans la trame même de son projet » (p.3).

Lorsque nous recherchons la volonté de Dieu, sommes-nous sûrs de l'identifier quand elle concerne le quotidien de notre vie, en l'occurrence les décisions à prendre, entre autres, au cours d'un chapitre? Une brève assertion de Edward Schillebeeckx a de quoi faire réfléchir, compte tenu de la compétence particulière de ce théologien dominicain. L'auteur écrit : « C'est là une erreur de base de certains croyants qui prétendent connaître, hic et nunc, la volonté de Dieu<sup>5</sup>. » Tel serait le cas si des capitulantes disaient savoir ce que

Dieu veut concernant l'avenir de la Congrégation ou de la province pour les prochaines années. Tel serait également le cas si des croyants, ouvrant la Bible au hasard, croyaient y découvrir le comportement que Dieu souhaite pour eux ou pour d'autres dans telle ou telle situation. Tel serait aussi le cas si des fidèles s'imaginaient que Jésus connaissait la volonté de son Père à chaque instant de sa vie; que le Père lui signifiait en permanence ce qu'il avait à dire ou à faire. Ainsi, face aux Apôtres fatigués, Il lui aurait conseillé de les faire se reposer. Face aux foules affamées, Il lui aurait inspiré de leur partager du pain et des poissons. Face aux malades, Il lui aurait demandé de les guérir. Face au possédé de plusieurs démons, Il lui aurait suggéré d'écouter la demande de ces derniers et de les envoyer dans le troupeau de porcs.

Quand on cherche à préciser la nature de la volonté de Dieu, il est important de distinguer ce qu'on appelle : la volonté générale et la volonté particulière de Dieu. La volonté générale de Dieu s'identifie avec la réalisation de son Dessein, à savoir l'avènement de son Règne. Elle va dans le sens de la vie, du bien, de l'amour, de l'unité, de la communion, de la liberté, de la justice, de la fraternité, de l'égalité, du service, du bonheur, de l'ac-

complissement, du salut, etc. Ces valeurs fondamentales, vécues et enseignées par Jésus, puis traduites dans l'Évangile, constituent les composantes essentielles de la volonté générale de Dieu. Tout ce qui, dans notre vie, va dans le sens de ces valeurs, s'harmonise avec cette volonté divine, qu'on en ait conscience ou non. C'est le cas du Samaritain et de ceux qui, dans le texte du jugement dernier, ont donné à manger, à boire, etc. au Christ sans même le connaître.

Pour ce qui est de la volonté particulière de Dieu, c'est-à-dire de la manière dont sa volonté générale prend forme dans le concret de notre vie, il *nous appartient* de la chercher et de la déterminer. René Coste écrit avec justesse : « Nulle part des modalités précises ne nous sont imposées. C'est à nous qu'il appartient de les choisir sous notre propre responsabilité, en tenant compte à la fois de nos convictions, de nos possibilités et de toutes les circonstances historiques dans lesquelles nous sommes impliqués<sup>6</sup>. » Il nous appartient donc

de rechercher et de préciser la manière d'actualiser les diverses composantes de la volonté générale de Dieu. L'Écriture ne l'indique jamais. Elle n'est pas un livre de recettes qui fournirait des solutions toutes faites. Elle n'est pas davantage un programme qu'il s'agirait de suivre à la lettre.

Pour déterminer quelle forme donner à la volonté générale de Dieu dans les multiples situations de notre existence, il est nécessaire de nous situer au confluent de deux lumières : celle qui descend de l'Évangile et qui présente l'ensemble de valeurs fondamentales énumérées plus haut, et celle qui monte des situations particulières correctement perçues<sup>7</sup>. » Imaginons la conduite de quelqu'un qui voudrait être fidèle uniquement à l'Évangile, en appliquant les enseignements de Jésus, sans tenir compte des situations concrètes. Par exemple : « Donne à qui te demande » (Mt 5, 42). Il faudrait peu de temps pour que cette personne soit réduite à l'indigence, tellement les sollicitations sont nombreuses aujourd'hui. Autre

***Dieu respecte notre liberté, il ne décide pas à notre place. Le projet de Dieu se bâtit et se déroule à même nos décisions libres qui sont un élément essentiel de son dessein.***

exemple : « Si on te frappe sur la joue droite, tends la joue gauche » (Mt 4, 39). Ce comportement pourrait facilement être perçu comme une provocation, voire comme un encouragement à une violence supplémentaire.

D'autre part, ne tenir compte que de la lumière émanant des situations particulières, sans référence à l'Évangile, engendrerait une morale païenne, une morale de situation. Si valable soit-elle, cette morale est insuffisante pour les disciples du Christ. Il est donc indispensable de combiner ces deux lumières, celle de l'Évangile et celle des situations. C'est à leur confluent qu'on doit se situer pour prendre une décision. Ce qui s'applique, à coup sûr, aux décisions d'un chapitre. S'il est clair, selon l'Écriture, que « le sabbat est fait pour l'homme », donc que les décisions capitulaires doivent favoriser la communion et la mission des membres de la communauté, nulle part dans la Bible ces décisions sont précisées, ni même suggérées. L'analyse lucide de la condition et des besoins des membres de l'Institut est indispensable pour prendre ces décisions de façon responsable.

Mais quelles que soient notre bonne volonté et notre sincérité, le rapport que nous établissons, car c'est bien nous qui l'établissons, entre la valeur évangélique

(le sabbat pour la personne) et la condition particulière à laquelle nous avons à l'appliquer (la situation de l'Institut), ce rapport porte toujours la marque de notre fragilité, puisqu'il est établi par des êtres finis, et non par Dieu lui-même. Ce rapport peut donc être excellent, bon, moins bon, voire nettement mauvais. Ce qui doit ni nous surprendre ni nous scandaliser, puisqu'il ne fait que traduire notre fragilité humaine. Il porte la marque des êtres qui l'établissent. Méconnaître cette fragilité du rapport équivaldrait à refuser notre condition d'êtres créés et limités.

Pour trouver quelle relation établir entre la lumière émanant de l'Évangile et celle provenant de la situation actuelle de la Congrégation, il est indispensable d'accueillir et de partager l'information. La qualité des décisions que prennent une personne et un groupe est fortement conditionnée par l'information qu'ils possèdent. En effet, comment par exemple évaluer, supprimer ou modifier des structures communautaires, si on est peu ou pas conscient des besoins auxquels elles doivent répondre? Comment assigner valablement une personne à un service si on ignore sérieusement les exigences de ce service et les aptitudes de la personne à le remplir? Lorsque la connaissance fait sérieusement défaut, les décisions

risquent d'émaner du simple sentiment, de la pure subjectivité. Elles sont alors aussi variables et diversifiées que les personnes.

Mais l'information relative aux situations concrètes ne nous est pas donnée directement par Dieu. Il faut la rechercher par la lecture et la réflexion, la consultation et l'accueil des résultats, le partage et le dialogue. On a raison de s'étonner quand les résultats d'une consultation ne sont pas intégralement communiqués aux personnes qui ont à décider, et à qui ils sont normalement destinés. La connaissance de ces résultats leur permettrait pourtant de prendre une décision plus éclairée.

Une attitude de lucidité exige du courage, puisqu'elle implique un effort de recherche de la lumière; une disponibilité pour modifier sa lecture de la réalité d'après l'information reçue; le risque d'être déstabilisé par une nouvelle prise de conscience de la réalité; la frustration de ne pas tout percevoir, tout de suite, etc. Mais l'attitude de lucidité est indispensable pour prendre une bonne décision.

## 2. Attitude de liberté

L'attitude de liberté est largement revendiquée aujourd'hui. On la perçoit souvent comme la faculté de faire ce qu'on veut, quand on

veut, comme on veut. Elle est largement perçue comme le droit d'agir à sa guise, de s'automutiler si on le souhaite, de se suicider ou de se faire euthanasier si le cœur nous en dit, etc. Cette permissivité sans balises ni repères ne constitue pas la liberté fondamentale de l'être humain. Celle-ci implique davantage que la liberté de mouvement, bien que cette autonomie physique soit importante. Elle dit même plus que la liberté civique, si importante par ailleurs, qui est une participation à la gérance du bien commun de son groupe, de sa région, de son pays. Elle consiste d'abord et avant tout dans la faculté de choisir, de décider, de dire oui ou non, sans contrainte interne et externe. Elle n'est pas encore le sommet de la liberté, mais son minimum indispensable. La vraie liberté est, selon Jean-Paul II, « une valeur authentique, étroitement liée au respect de la personne humaine<sup>8</sup>. » Elle est une composante essentielle de l'être sujet.

La vraie liberté ne s'oppose pas nécessairement à la dépendance. Tout dépend du type de dépendance. On l'a souvent dit : deux amoureux sont profondément dépendants l'un de l'autre, et pourtant ils se sentent plus libres que le vent. Les membres d'un chapitre, dont les décisions sont éclairées par la lumière qui émane de l'Évangile et des situa-

tions particulières, sont plus libres dans leurs choix que ceux qui refusent cette lumière. La vraie liberté est une liberté libérée. Libérée de l'ignorance, de l'égoïsme personnel, de l'arri-visme, de la volonté de domination, etc. N'étant jamais parfaite, la liberté a sans cesse besoin de cette libération. Par ailleurs, elle exige que la personne conserve son sens critique, sa capacité de jugement, puisqu'ils lui sont indispensables pour bien choisir.

Et pour bien choisir, la personne doit également tenir compte de la liberté des autres et chercher à y harmoniser la sienne. Ce qui suppose qu'elle aime assez la liberté pour la reconnaître et la respecter chez les autres. Et elle fait preuve d'une liberté *solidaire* quand, dans ses décisions, elle prend en considération ce que pensent et vivent les autres, la répercussion éventuelle de ses choix sur les personnes concernées. Elle manifeste aussi sa liberté *solidaire* lorsque, pour des questions importantes, elle ac-

cepte d'opérer ses choix à l'intérieur d'une démarche de consensus, à la condition de ne pas réduire ce consensus à des « acquiescements mous » et sans discernement.

En fait, le consensus ne se limite pas aux discussions en vue d'une décision unanime. Il fait d'abord référence à l'harmonie, à la solidarité, au « sentir commun ». De plus, le consensus ne signifie pas l'abandon du sens critique, le ralliement à base de concessions faciles, une sorte de compromis négocié, mais l'adhésion libre à ce que la personne reconnaît être la meilleure solution pour le bien commun. Ce qui suppose chez elle une bonne capacité de réflexion personnelle, d'expression de celle des autres, d'ajustement de sa perception à la leur, d'adhésion sans contrainte à ce qui lui paraît être la meilleure solution dans les circonstances. Par contre, celle-là n'aurait pas une véritable attitude de liberté qui s'enfermerait dans son point

de vue, tenterait de l'imposer, refuserait l'échange loyal, repousserait d'avance tout ce qui ne cadrerait pas avec sa pensée.

Il arrive même que des croyants perçoivent l'agir de Dieu dans leur vie comme une entrave à leur agir libre. Ils ont l'impression, sinon la conviction, que leur faculté de choisir est diminuée, voire supprimée, par la volonté divine. Dieu aurait, de toute éternité, élaboré un plan, et eux-mêmes ne seraient que des « marionnettes dansant au bout d'un fil ». La longueur du fil deviendrait la mesure de leur liberté. J'ai mentionné plus haut que ce déterminisme divin est contraire à l'enseignement de Jésus et à une saine théologie.

On se réclame parfois de certains textes bibliques pour tenter de justifier l'existence d'un tel plan divin. Il est vrai qu'ils ont déjà été interprétés dans ce sens. Ainsi le passage de Luc 24, 26 : « Ne fallait-il pas que le Christ souffrit pour entrer dans sa gloire ». On imaginait alors que Dieu avait tout combiné d'avance, que Jésus n'avait qu'à suivre le déroulement des événements qui lui étaient clairement signifiés par son Père. Ce qui incluait l'agonie au jardin, le chemin de croix et la crucifixion. Une telle interprétation est perçue aujourd'hui comme une trahison évidente des Écritures.

Heureusement, l'exégèse actuelle interprète ce texte dans un tout autre sens. Xavier Léon-Dufour écrit : « La mort violente [de Jésus] n'est pas fatale, comme si Dieu l'avait directement voulue; elle est nécessaire comme la conséquence inévitable de la fidélité à Dieu et aux hommes... Jésus perçoit la volonté de son Père qui lui demande de persévérer jusqu'au bout dans le rôle qu'il lui a confié. Si la mort ne semble pas avoir été voulue ni même désirée par lui, elle est regardée lucidement comme le chemin de la fidélité radicale<sup>9</sup>. » En d'autres mots, Jésus a tout assumé de l'existence humaine, sauf le péché. Il a donc pris la condition de serviteur, puisque nous sommes serviteurs et servantes de l'unique Seigneur. Et il l'a vécue jusqu'au bout, en toute fidélité, même si le prix à payer en a été la mort sur la croix.

Michel Gourgues pour sa part écrit : « Jésus n'a pas fait la volonté de Dieu en mourant sur la croix. La crucifixion en elle-même n'a pas plus d'intérêt pour Dieu que pour les humains. La crucifixion ne peut prendre sens que si elle s'inscrit dans la logique de l'amour et du don, que si elle est englobée dans une fidélité<sup>10</sup>. » Nous avons vu qu'au centre de la volonté générale de Dieu il y a l'amour. Or, quand nous affirmons que les événe-

***Il est donc indispensable de combiner ces deux lumières, celle de l'Évangile et celle des situations. C'est à leur confluent qu'on doit se situer pour prendre une décision. Ce qui s'applique, à coup sûr, aux décisions d'un chapitre.***

## *Le sommet de la liberté se nomme liberté intérieure.*

ments de la vie de Jésus accomplissent les Écritures, c'est pour dire que son existence entière est l'actualisation et la révélation de l'amour du Père pour l'humanité, qu'elle est la mise en œuvre et la manifestation de l'amour inconditionnel de l'homme Jésus pour son Père et le prochain.

Tout au long de notre cheminement terrestre, l'Esprit nous accompagne et œuvre avec nous. C'est un élément de notre foi. Et cela reste vrai lorsque, en chapitre, nous prenons des décisions, comme cela l'était lorsque les membres de la première communauté chrétienne opéraient des choix en vue du bien commun. Alors que certains voulaient exiger la circoncision des païens, saint Luc écrit dans les Actes des Apôtres : « L'Esprit Saint et nous-mêmes [i.e. les Apôtres et les Anciens, ou toute l'assemblée], nous avons en effet décidé de ne vous imposer aucune autre charge que ces exigences inévitables : vous abstenir des viandes de sacrifices païens, du sang, des animaux étouffés et de l'immoralité » (Ac 15, 28). Quelle est la part de l'Esprit et quelle est celle des personnes dans la prise de cette décision? Nous connaissons

celle des personnes, mais celle de l'Esprit, si réelle soit-elle, demeure mystérieuse. On l'exprime habituellement en disant que l'Esprit est l'inspirateur de la décision, non le révélateur qui l'aurait clairement dictée aux personnes.

Par contre, lorsqu'il s'est agi de choisir des diacres pour le service des tables, afin de permettre aux apôtres de continuer le service de la Parole, Luc écrit : « On choisit Étienne et...; on les présente aux apôtres qui prièrent et leur imposèrent les mains » (Ac 6, 5-6). Le « on » réfère à l'Église en tant qu'assemblée délibérante, qui exerce solidairement sa faculté de choisir. L'Esprit n'est pas mentionné dans ce texte; ce qui ne signifie pas son absence. Mais l'accent est mis sur l'agir libre de l'assemblée. Les croyants n'ont pas agi comme si l'Esprit allait choisir à leur place et leur manifester son choix. Ils se sont comportés comme des êtres sujets, exerçant la liberté que Dieu leur a donnée. Et ils l'ont fait dans la solidarité.

Le chapitre étant une assemblée délibérante, c'est à ses membres qu'il revient d'opérer les choix

nécessaires au bien commun. Et, comme dans la première communauté chrétienne, l'Esprit doit en être l'inspirateur. Mais de quelle manière? Sûrement pas en soufflant à l'oreille des personnes les décisions à prendre. L'inspiration est ce qui influence leurs choix et leur conduite. Connaissant l'Évangile, les membres d'un chapitre savent ce que signifie avoir une conduite marquée par l'Esprit. Et leurs décisions, influencées par cette conduite évangélique, peuvent être considérées comme inspirées par l'Esprit. N'est-ce pas dans ce sens, d'ailleurs, que nous le prions? Notre prière ne vise pas à l'influencer, voire à le faire changer d'idée, mais à nous rapprocher de lui, à devenir des êtres dont la conduite et les décisions sont guidées par Lui, en harmonie avec les valeurs de son Dessein.

Mais quelle que soit la qualité spirituelle de notre être, les décisions que nous prenons demeurent toujours faillibles. L'authenticité évangélique de notre vie ne supprime pas notre finitude. Il en résulte des choix de qualité supérieure, moyenne ou même inférieure. S'il ne faut pas nous en scandaliser, il est pourtant indispensable d'en tirer et d'en assumer les conséquences. Ce qui signifie : remercier Dieu et se féliciter pour les choix heureux; reconnaître et rectifier les choix

malheureux. Il serait pour le moins naïf et maladroit de tenter de justifier un choix malheureux en alléguant qu'il a été fait dans la réflexion, la sincérité et la prière, donc qu'il est inspiré par l'Esprit et traduit la volonté de Dieu.

Si être lucide exige du courage, être libre n'en exige pas moins. Cela est si vrai que certains sont prêts à sacrifier leur liberté si on leur garantit un minimum de sécurité. Dostoïewski va plus loin lorsqu'il affirme : « La liberté est un poids tellement lourd à porter que les êtres humains ont tôt fait de se livrer à de nouvelles servitudes<sup>11</sup>. » Ils préfèrent vivre sous un régime totalitaire qui leur assure le minimum vital, plutôt que d'avoir à décider et à porter le poids de leurs décisions. Même en communauté religieuse, certaines personnes souhaitent encore que les supérieures décident à leur place, quitte ensuite à critiquer, voire à condamner leurs décisions. Cette attitude résulte, en partie du moins, d'une conception de l'obéissance heureusement dépassée. Dans un groupe dont l'âge moyen est élevé, on peut comprendre qu'il soit long et difficile de changer les mentalités, de développer une attitude de liberté conforme à l'être sujet.

Le sommet de la liberté se nomme liberté intérieure. Jacques

Grand'Maison la décrit comme « un lieu privilégié de recherche, d'accueil, d'articulation et de création du sens. Elle structure le sens sans s'y enfermer. Elle relativise tout système de sens qui se veut unique et absolu. Elle sait la patience du long terme et la valeur de ce qui prend le temps de mûrir. Elle ne confond pas l'émotion immédiate et impulsive avec la profondeur du sentiment. Elle sait que toutes les valeurs humaines pour être bien vécues sont le fruit de longues conquêtes, d'un travail soutenu, courageux et lucide sur soi. Elle régit la tête, le cœur, l'âme et les mains. Elle résiste à toute domestication. Elle cultive l'altérité, le respect de l'autre, l'empathie et la compassion, tout en reconnaissant ses limites et ce qu'elle reçoit des autres. Elle mesure ses critiques à l'aune de son autocritique. Elle est ouverte à ce qui la transcende et elle l'élève au-dessus et au-delà d'elle-même. Elle reconnaît en elle et chez les autres que les hommes sont à la fois meilleurs et moins bons qu'on pense<sup>12</sup>. »

### **3. Attitude de responsabilité**

L'attitude de responsabilité suppose chez une personne la capacité de répondre de ses actes et la disposition habituelle à le faire. C'est la solidarité de la personne avec son agir. C'est le fait d'assumer la répercussion de ses ac-

tes sur soi-même et sur les autres. C'est aussi l'obligation, suivant la valeur et la nature de ses actes, de porter l'estime ou le blâme qui s'y rattachent.

La responsabilité est différente de l'imputabilité, i.e. de l'attribution d'un acte à une personne. Celle-ci peut bien avoir posé l'acte qu'on lui attribue, mais ne pas en être responsable. Par exemple, si elle est un enfant ou si, physiologiquement adulte, elle est psychologiquement incapable de responsabilité. C'est la raison pour laquelle, lors de certains procès où la personne est accusée de crime, on exige une évaluation psychologique pour vérifier si elle est apte à répondre des gestes qu'elle a effectivement posés.

La fonction du chapitre n'est pas une tâche accomplie par plusieurs personnes agissant individuellement, mais un service réalisé solidairement par l'ensemble des participantes. Et les actes posés doivent être assumés par toutes, puisque toutes sont coresponsables des décisions capitulaires. Le but de ces décisions n'est pas de faire triompher le point de vue d'une personne ou d'un groupe, mais d'opérer les choix qui favoriseront le mieux la vie et la mission de communauté durant les prochaines années. Les résultats des votes sont imputables à l'ensemble des mem-

***Le but des décisions capitulaires [...] est d'opérer les choix qui favoriseront le mieux la vie et la mission de communauté durant les prochaines années.***

bres du chapitre, non aux seules capitulantes qui ont voté en faveur. Un membre peut être en désaccord avec tel ou tel choix du chapitre, mais il doit se rendre solidaire des décisions, une fois qu'elles sont prises collégialement. Il ne lui est pas interdit de maintenir son désaccord après le chapitre, et il a le droit d'exprimer son point de vue. Mais il doit le faire de telle manière que ses déclarations n'entravent pas ou ne rendent pas plus difficile, l'obéissance des autres membres de l'Institut aux décisions capitulaires.

Ajoutons que les raisons, appuyant et éclairant une décision du chapitre, ne font pas partie de la décision, pas plus d'ailleurs que les textes bibliques et les justifications théologiques, accompagnant un dogme de foi, ne font partie de ce dogme. Une personne peut donc adhérer à une décision capitulaire, sans pour autant être obligée d'adhérer à ses justifications. Encore faut-il que cette adhésion ne se limite pas à un 'oui' abstrait, qui ne s'incarne pas dans le quotidien; elle doit déboucher sur l'agir.

Une distinction, concernant la coresponsabilité, permet d'éviter nombre de malentendus, de frustrations, de divisions. C'est la distinction entre coresponsabilité égalitaire et coresponsabilité différenciée. La première existe lorsque des personnes communient, au même titre, à une responsabilité commune. C'est le cas, dans les chapitres généraux, provinciaux et conventuels, lorsque les membres prennent une décision collégiale. Tous les votes ont un poids décisionnel identique. C'est également le cas quand une supérieure et son conseil agissent collégialement dans les cas précisés par le droit universel ou le droit particulier. Le seul cas prévu par le Code de droit canonique est le renvoi d'un sujet par la supérieure générale et les membres de son conseil (C 699, 1). Ils doivent alors agir collégialement.

La coresponsabilité différenciée est d'un usage fréquent. Elle existe lorsque des personnes communient à une même responsabilité, mais à des titres divers. Ainsi les supérieures et leurs conseils, à tous les niveaux,

assument ensemble la responsabilité de l'animation et du gouvernement. Mais, alors que les supérieures ont le dernier mot dans la décision, les membres de leurs conseils donnent leur avis ou leur consentement. Ce faisant, ils sont associés au processus de décision mais n'ont pas, en fait, de pouvoir décisionnel. Ce qui ne minimise en rien l'importance de leur fonction. Il en va de même pour les nombreux comités consultatifs. Leur rôle n'est pas de décider, mais d'éclairer celles à qui appartient la décision.

On ne peut que reconnaître le bien-fondé et l'actualité de la recommandation suivante de la CIVCSVA (Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique) : « Il est nécessaire que le droit propre soit le plus précis possible quand il détermine les compétences respectives de la communauté, des différents conseils, des responsables des divers secteurs et du supérieur. Le manque de clarté en ce domaine est source de confusion et occasion de conflits<sup>13</sup>. »

La responsabilité, troisième composante de l'être sujet, suppose l'existence des deux autres : la conscience et la liberté. On ne peut être responsable que si on a librement choisi, ou si on a librement adhéré à ce que d'autres

ont choisi. Mais cette responsabilité manifeste son authenticité dans l'engagement, dans l'exécution. A quoi servirait d'avoir pris des décisions capitulaires éclairées, si elles ne prenaient pas forme dans l'existence? Elles ressembleraient à la foi sans les œuvres. Elles seraient mortes, quelle que soit la beauté de leur formulation. Il aurait mieux valu qu'elles ne soient jamais prises.

Sur ce point la parabole des deux fils, à qui le père demande d'aller travailler à la vigne (Mt 21, 28-31), est éclairante. Les deux ont très bien compris la demande du père (niveau de la conscience). Le premier refuse d'y adhérer, alors que le second accepte (niveau de la liberté). Celui qui a refusé se rend travailler à la vigne; celui qui a adhéré ne s'y rend pas (niveau de la responsabilité, de la réponse). Jésus pose la question : « Lequel des deux a fait la volonté du père? » Le premier, répondent les disciples. Seule la personne qui s'engage, qui met en œuvre, qui réalise, est totalement conforme à son être sujet. Ce n'est pas sans raison que, dans l'Évangile, Jésus insiste sur le mot « faire » lorsqu'il parle de la volonté de Dieu. À quoi servirait de la connaître et d'y adhérer, si on ne s'y conforme pas, si on ne l'actualise pas dans sa vie.

C'est souvent à l'occasion de la mise en œuvre d'une décision capitulaire qu'on se rend compte de sa qualité ou de sa faiblesse. Si on prend conscience qu'elle est erronée, la seule attitude responsable consiste à reconnaître l'erreur, et à faire le nécessaire pour la corriger.

## Conclusion

Puisque Dieu nous a créés « êtres sujets », i.e. dotés de conscience, de liberté et de responsabilité, il nous appelle à nous comporter comme des « êtres sujets », et cela non seulement devant les autres, mais également devant Lui. Telle a été l'attitude de Jésus, telle doit être la nôtre. Il serait ni humain ni chrétien de renoncer à cette condition d'être sujet sous quelque prétexte que ce soit, même les plus spirituels en apparence. Puisqu'il n'y a pas d'opposition entre la nature et la grâce, entre la création et la rédemption, c'est en tant qu'êtres humains et chrétiens que les membres d'un chapitre ont à rechercher et à discerner la volonté de Dieu sur la vie spirituelle, la communion fraternelle et la mission apostolique des personnes engagées dans la communauté. Les attitudes de lucidité, de liberté et de responsabilité, inhérentes à l'être sujet, ne peuvent que favoriser leurs décisions. ❖

**Partie II - Applications concernant les élections du gouvernement général d'un Institut** - Ce texte sera publié dans le numéro de septembre-octobre 2008.

La recension du dernier livre de L. Boisvert, o.f.m., *Personnes consacrées dans une association de fidèles*, Médiaspaul, paraîtra également dans le prochain numéro.

\* Laurent Boisvert, prêtre franciscain, Montréal; professeur de théologie religieuse, animateur de retraites, de sessions et de chapitres, auteur de nombreux articles et ouvrages sur la vie consacrée.

- 1 Exhortation apostolique *Christi fideles laici* (Les fidèles laïcs), 1988, 5D.
- 2 Lettre apostolique *Redemptoris missio* (La mission du Rédempteur), 1990, 8C.
- 3 Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis* (Je vous donnerai des pasteurs), 1992, 37B.
- 4 L. Licheri, *De visage à visage*, Cerf, 1997, p. 105.
- 5 E. Schillebeeckx, *L'histoire des hommes, récit de Dieu*, Cerf, 1992, p. 149.
- 6 R. Coste, *Amour qui change le monde*, S.O.S., 1981, p.107.
- 7 Cf. F. Varillon, *Joie de croire, joie de vivre*, Le Centurion, 1981, p. 236.
- 8 Exhortation apostolique *Vita consecrata* (La vie consacrée), 1996, 91A.
- 9 X. Léon-Dufour, *Face à la mort, Jésus et Paul*, Seuil, 1979, p. 97-98.
- 10 M. Gourgues, *Le crucifié : du scandale à l'exaltation*, Bellarmin/Desclée, 1989, p. 100.
- 11 Cité par J. Grandmaison dans *Réenchanter la vie*, Fides, 2002, p.93.
- 12 *Ibid.*, p. 94.
- 13 *Congregavit nos in unum Christi amor* (La vie fraternelle en communauté), 1994, 51A.



# EN SON NOM

Vie consacrée aujourd'hui



Jubilé - Anniversaire - Profession  
**Un cadeau qui donne vie toute l'année!**

**Offrez un abonnement en cadeau  
et courez la chance de gagner un autre abonnement  
à offrir à une personne de votre choix (nouvel abonnement).**

Tirage le 20 juin 2008.

## UN ABONNEMENT CADEAU

### OFFERT À :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ app. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### OFFERT PAR :

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ app. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Province : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_



- 1 an : 5 numéros 35 \$ au Canada et aux États-Unis
- 2 ans : 10 numéros 65 \$ au Canada et aux États-Unis
- 1 an : 5 numéros 50\$ (surface) autres pays

Chèque ou mandat postal à : **Revue EN SON NOM**  
1431, rue Fullum, C.P. 11, Montréal, Québec, Canada, H2K 3M3